



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3764 du Mardi 6 Février 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse: Diocèse de Pointe-Noire
 Communauté catholique Saint Jean-Paul II de Banga



L'église Saint Jean-Paul II de Banga (P.9)

Vie d'entreprises
 La SNE et la SNDE dissoutes!



Le siège de la désormais défunte SNE à Brazzaville (P.3)

GRILLE TARIFAIRE DE RADIO MAGNIFICAT

La Radio Magnificat, sur 93.5Mhz, vous informe qu'elle se met au service de vos exigences d'annonce avec la plus extrême des disponibilités. La grille de ses tarifs se présente comme suit :

- Communiqué nécrologique : 1500F/Jour pour 5 diffusions
- Communiqués divers : 2000F/J pour 5 diffusions
- Spot conception : 25 000F/ J pour 30 secondes
- Spot diffusion : 5000 F les 30 secondes
- Retransmission de Messe : 60.000Frs

Editorial

De Dieu et de César

Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC)

Philippe Mvouo interpelle la presse écrite



(P.4)



HILARY HOTEL
 Séjournez à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre




UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

CHAN-Maroc 2018

Le Maroc vainqueur avec panache



Les Marocains au paroxysme du bonheur (P.14)

CAHIER DES CHARGES

Désignation du poste: Responsable de Département Analyse et Evaluation des Crédits

Nombre de postes: 1

Lieu d'affectation: Brazzaville

Mission

- * Effectuer le contrôle de premier et second niveau de l'analyse des dossiers de Crédits;
 - * Assurer le contrôle et la conformité des données de crédits avant leur intégration dans le système d'Information;
 - * Gérer l'administration des dossiers et le management de son équipe.
- Profil de poste (Expérience, formation, diplôme)
- * Formation universitaire en Finance (BAC+5);
 - * Avoir une expérience de 5 ans minimum à un poste de responsabilité similaire.

Compétences techniques

- * Etre capable d'évaluer les demandes de Crédit reçues par la banque selon la politique définie par la Direction Générale;
- * Etre capable d'évaluer les dossiers de crédit étudiés par les analystes financiers;
- * Avoir la maîtrise de l'analyse financière.

Tâches liées au poste

- * Assister les conseillers clientèle dans l'analyse des dossiers de crédit;
- * Organiser la tenue des comités de crédits;
- * Vérifier tous les supports de crédits avant leur intégration;
- * Assurer l'organisation du travail de son équipe et lui fixer des objectifs;
- * Effectuer le reporting sur l'ensemble des activités de son département;
- * Contrôler la complétude et la conformité aux normes réglementaires

des dossiers de crédits avant leur présentation en comité de crédit ;
* Assurer la bonne tenue et la mise à jour des dossiers physiques de crédit, ainsi que des différents systèmes et procédures d'information du suivi administratif des dossiers de crédit.

- * Assurer le contrôle de premier niveau;

Compétences transversales ou comportementales

- * Capacités d'analyse et de synthèse;
- * Autonomie et rigueur.

Position hiérarchique

- * Rend compte à son Directeur

Relation fonctionnelle

- * Toutes les Directions

Autorité/pouvoir de décision

- * Dans le cadre des responsabilités fixées, prendre les décisions opérationnelles nécessaires à la réalisation des objectifs.

Sécurité

- * Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur;
- * Maîtriser les risques liés au métier.

Composition du dossier: CV, lettre de motivation, diplôme

- * Si vous correspondez au profil, envoyez votre dossier à l'adresse suivante:

frecreutement2018@gmail.fr

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 10 Février 2018

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«LA FOURMI» SARLU

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Siafoumou Ecole, Boîte postale: 1858
RCCM: CG/PNR/18 B 17
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 22 décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 3 janvier 2018, folio 002/3, n°006, il a été créé une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Exploitation forestière;
- Agriculture: production et vente des fruits et légumes;
- Dépôt de boisson;
Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

DENOMINATION: «LA FOURMI» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Quar-

tier Siafoumou Ecole, Boîte postale: 1858, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Bernard Brice ISSOKO-IKONGA est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/18 B 17;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 janvier 2018, sous le numéro 18 DA 1648.

Fait à Pointe Noire, le 19 janvier 2018

Pour avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire



SALARIES

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en:

- 3ème Année Bachelor;
 - Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).
- Diplômes Français

NB: D ernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel: 06 638 85 87; 04 43 148 27

E-mails: escicinfo2013@gmail.com /

escicinfo2013@escic-cg.com; Site: www.escic-cg.com

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel.: (242) 06 668 24 72/06 1146 63 38

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel.: (242) 05 500 77 77/06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel: 05 557 702 03 / 06 698 541 79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**Interview de Son Excellence
Monsieur le ministre Jean-Claude Gakosso**

Congo: Une diplomatie de proximité (2)

Poursuivant la présentation de la diplomatie congolaise, nous abordons dans ce numéro le deuxième volet de l'interview exclusive que nous a accordée le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. Quels sont les partenariats sur lesquels cette diplomatie s'appuie? Quelles sont les nouvelles amitiés du Congo? Nous le voyons dans la suite de cet entretien.

*** Monsieur le Ministre, quels sont les amis du Congo aujourd'hui, à une époque où «l'internationalisme prolétarien» d'hier ne dicte plus les amitiés presque obligatoires?**

******Le Monde a évolué, avec lui, les centres d'intérêt et les points de convergence entre les Etats. La problématique du réchauffement climatique, par exemple, est devenue un des enjeux majeurs de notre époque, enjeu sur la base duquel des Etats divers et souvent si différents se coalisent aujourd'hui. La République du Congo est pleinement engagée dans cette bataille qu'elle considère comme une cause pour la survie de l'humanité.

D'autres défis déterminent aujourd'hui d'autres convergences : la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la cyber-criminalité, le phénomène des migrations massives, la montée des irrédentismes et de la xénophobie dans les pays d'accueil. Autant de questions qui nécessitent le consensus des nations. Les idéologies sont largement

primées. En tout cas, elles ne me semblent plus être l'élément déterminant pour ranger les pays dans telle ou telle catégorie. Notre action diplomatique vise aujourd'hui à tirer le meilleur profit possible de tous les partenariats, bilatéraux comme multilatéraux, et à en faire des vecteurs du développement de l'économie nationale.

***Quelles sont les nouvelles amitiés diplomatiques internationales gagnées par le Congo ?**

****** Votre question rejoint au fond la précédente. Nous sommes pour des partenariats plus justes et plus équilibrés, des «partenariats gagnant-gagnant», selon la formule consacrée, et ce, dans le respect strict de la souveraineté de chacun. Si cette conditionnalité n'est pas prise en compte, pour nous, la relation ou le partenariat est sans objet. Cette position est invariable. Les Congolais sont un peuple généreux et ouvert. Le Congo, qui est une terre d'opportunités, ouvre perpétuellement ses bras aux nations étrangères qui viennent



Poignée de main cordiale entre le chef de la Diplomatie congolaise et le Président Joseph Kabila de la RDC.

à lui avec de bonnes intentions. C'est une vieille tradition qui puise dans notre culture séculaire.

*** Le nombre de représentations diplomatiques du Congo dans le monde a tendance à baisser: situation passagère ou tendance qui s'imprime dans la durée?**

****** C'est plutôt le contraire! A preuve, le Président de la République vient de nommer notre tout premier Ambassadeur au Royaume-Uni. C'était le seul pays membre permanent du Conseil de Sécurité. Des Nations Unies où nous n'avions jusque-là pas d'Ambassadeur. Nous avons, par ailleurs, amorcé la procédure d'ouverture de notre Ambassade au Canada et de réouverture de celle au Mozambique, suite à la nomi-

nation par le Président de la République des ambassadeurs devant y exercer juridiction plénipotentiaire. Nous avons également amorcé la procédure d'ouverture d'une représentation diplomatique, in situ, auprès du Saint-Siège. Cette procédure s'est accélérée avec la visite dont le Cardinal Pietro Parolin nous a fait l'honneur l'an dernier. Une visite qui a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre le Vatican et le Congo.

Globalement, la carte diplomatique du Congo, élaborée patiemment par mes illustres prédécesseurs, me semble rationnelle et stratégique.

(A suivre au prochain numéro: Le Congo l'a fait !)

Dissolution de la SNDE et la SNE

Trois sociétés anonymes naîtront des cendres des deux entreprises

Le Gouvernement a décidé de dissoudre la Société Nationale d'Electricité (SNE) et la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). Deux entreprises en faillite permanente, dont la vocation était de produire de la richesse, mais qui n'ont pas atteint leurs objectifs. «Leurs contreperformances en matière de distribution et de commercialisation ont eu pour conséquence de détériorer leurs relations avec leurs clients et usagers respectifs, au point de les rendre exécrables», a expliqué le ministre Serge Blaise Zoniaba. Le Conseil des ministres qui s'est réuni le vendredi 2 février 2018 au Palais du peuple, sous l'autorité de M. Denis Sassou-Nguesso, président de la République, a donc prononcé la dissolution.

Créée le 15 juin 1967, la SNE a longtemps évolué en quasi-monopole, et ce malgré «la réforme du cadre juridique et institutionnel du secteur adoptée dès 2003», a déploré le ministre. Et d'ajouter: «En dépit des lourds investissements consentis par l'Etat, en matière d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité, et malgré une assistance technique voulue par les pouvoirs publics, la SNE n'a malheureusement pas pu recouvrer un niveau de rentabilité et de viabilité suffisant. Cet état de fait a entraîné le versement continu de subventions dont le maintien devient difficile en cette période de resserrement des

ressources budgétaires». C'est dans ce contexte négatif que «les pouvoirs publics ont mené les réflexions d'usage en vue de l'amélioration des performances de l'opérateur public d'électricité. Le schéma de réforme finalement retenu s'oriente vers la création d'une société anonyme de droit OHADA, l'accent devant être mis sur une gestion privée et une dimension commerciale plus affirmée. Le statut de société anonyme est mieux adapté à un secteur devenu fortement concurrentiel, favorise un management innovant et permet des possibilités multiples dans la recherche d'une plus grande efficacité. Ce statut favorise également la



Thierry Lézin Mounghalla



Serge Blaise Zoniaba

mobilisation de ressources non publiques, notamment sur les marchés financiers, tant au plan local qu'international», a précisé Serge Blaise Zoniaba.

La future société anonyme aura, a-t-il dit, la charge de gérer le patrimoine public de l'électricité, par le biais de contrats de délégation de service public conclus entre l'Etat et des opérateurs publics ou privés. «Instrument stratégique de l'Etat dans le secteur de l'électricité, la future société anonyme aura également pour missions de réaliser des études destinées à valoriser les ressources énergétiques du Congo, la promotion des investissements, ainsi que les éventuelles prises de participation

dans les entreprises exploitantes opérant dans tous les segments d'activité. Enfin, cette société de patrimoine aura vocation à intervenir comme exploitant, en cas de défaillance d'un opérateur, et ce afin de garantir la continuité du service public», a indiqué le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, tout en rappelant au conseil de ministres que le secteur de l'eau a été libéralisé en avril 2003.

S'agissant de la SNDE, établiement créé lui aussi en juin 1967, ses difficultés avaient déjà été mises en exergue, malgré sa situation de monopole. Comme

(Suite en page 4)

Editorial

De Dieu et de César

Nous avons été au centre de la toile, à notre corps défendant, la semaine passée. Une convocation dans les bureaux de la DGST a enflammé les esprits, suscité interrogations et inquiétudes. Disons-le tout net : oui; nous avons été convoqués, mais l'affaire n'avait pas les contours qu'on lui a présentés; n'avait pas à gagner en gigantisme. Il s'agissait, disons-le, d'une formalité administrative des plus ordinaires. En d'autres temps, un coup de fil aurait éclairci les malentendus et conservé la quiétude de travail qui sied.

J'ai pris le relais de devanciers qui ont mis beaucoup d'énergie à faire arriver au 21e siècle un journal fondé en septembre 1952. Missionnaires, prêtres et laïcs se sont relayés pour porter, de décennies en décennies, le journal que vous tenez en mains. Ils y ont mis beaucoup de passion, ont risqué pour leur vie, ont été jetés en prison et torturés pour certains. La Semaine Africaine, c'est cette histoire-là, un patrimoine.

Je prends la suite de tous ces talents et de ces tempéraments. Je dois assurer la continuité d'une histoire. J'ai une obligation de continuité de ligne éditoriale, qui suppose aussi une continuité administrative. Les dossiers dont j'hérite ne sont pas nouveaux, mais je dois aider à les régler. La convocation à la DGST répondait donc à cette obligation de continuité administrative: recruter de nouveaux salariés, assurer leur paye, acquitter leurs cotisations sociales, dialoguer avec les familles de nos défunts au mieux de la loi constituent autant d'autres obligations à assumer de pair avec la confection, deux fois par semaine, de notre journal. Il n'y avait aucun sous-entendu politique ou de nuisance derrière la convocation qui nous a été adressée. Il n'y avait aucune volonté de menace, mais le rappel que La Semaine Africaine étant une entreprise (au même titre que la SNE ou la SNDE d'hier), il est aussi de son devoir de chrétien d'obtempérer aux sollicitations de César. Donc, amis lecteurs, merci de nous encourager dans ce que nous avons amorcé comme changements. Mais, surtout, merci de vous souvenir que nous avons besoin de vos dons et aides. Sinon nous disparaîtrions comme beaucoup d'autres entreprises de communication animées du meilleur catalogue de bonnes intentions.

Albert S. MIANZOUKOUTA

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf)
Tel (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires

Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC)

Appel de Philippe Mvouo à la presse écrite face aux réseaux sociaux

Le président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) a, au cours d'une conférence de presse du vendredi 2 février 2018 au siège de cette institution à Brazzaville, interpellé particulièrement la presse écrite sur le phénomène de publication de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux.



Philippe Mvouo

Les directeurs généraux et de publication, ainsi que les rédacteurs en chef des journaux étaient particulièrement ciblés. Car la presse audiovisuelle semble peu concernée. Les journaux semblent les plus exposés aux phénomènes : «Oh! Pas l'ensemble de la presse écrite, mais quelques journaux dits satiriques, certainement les plus lus qui servent de

relais à ceux qui tiennent des sites internet», a-t-il nuancé. L'orateur a cité en exemple nos confrères des Dépêches de Brazzaville et La Semaine Africaine qui, a-t-il estimé, restent dans l'arène du métier par l'observation des règles du jeu. Il a cité Bernard Mackiza et Joachim Mbanza (deux anciens Rédacteurs-en-chef de La Semaine Africaine) qui l'ont beaucoup marqué par

leurs écrits. Le président du CSLC a saisi cette opportunité pour dresser

le profil d'un vrai journaliste: «Un vrai journaliste ne peut se faire acheter, se laisser instrumentaliser, se laisser corrompre ou recourir à la concussion; tout simplement parce qu'il doit faire prévaloir sa dignité et son honorabilité». Il a estimé que les journalistes doivent recouper, mutualiser les informations, avant de les publier; «c'est de cette façon que cela se passe sous d'autres cieux. En travaillant ainsi, cela nous éviterait de dénaturer l'esprit du métier. Le journalisme ne doit pas être pratiqué par nécessité, mais par amour, dans la vérité et par la vérité. Il reste, qu'en ce qui concerne la presse écrite, le régulateur a le pouvoir de sanctionner les journaux qui ne respectent pas les dispositions légales et déontologiques», a-t-il rappelé.

Victor GUEMBELA

(Suite de la page 3)

dans le secteur de l'électricité, les investissements de l'Etat n'ont pas permis l'amélioration de la situation technique et commerciale de l'opérateur public, malgré l'exécution d'un contrat de service de quatre ans financé par l'Etat. «Confrontée à un endettement qui pourrait amener au constat pur et simple du dépôt de bilan, la SNDE ne peut plus, hélas, comme pour la SNE, compter sur des subventions d'Etat rendues utopiques en ces temps de rarefaction des ressources budgétaires», a fait remarquer le porte-parole du Gouvernement; Thierry Lézin Mougalla. Pour le Gouvernement, la dis-

solution actée des deux établissements publics SNE et SNDE n'aura aucune conséquence sur le plan social, car le patrimoine, le personnel, ainsi que les droits et obligations des structures anciennes seront transférés de plein-droit aux futures sociétés de patrimoine. Défendant les deux projets de dissolution, le premier ministre Clément Mouamba a rappelé que les pouvoirs publics ont régulièrement échangé sur cette réforme avec les syndicats de travailleurs des deux entreprises qui, déjà, avaient refusé ces réformes. Pour eux, l'option de réformes qui consistent à la scission de

l'entreprise ne tient pas compte des avis des partenaires sociaux et l'absence de préparation du passage d'entreprise publique industrielle et commerciale, vers une société anonyme. En effet, ils voient en cela l'existence notoire d'une précipitation administrative effrénée vers des réformes relevant, disent-ils, de l'existence d'un agenda caché de la part du Gouvernement.

Dans les prochains jours, un décret portant création d'un comité technique interministériel regroupant l'ensemble des ministères concernés et incluant les partenaires sociaux, en premier lieu les syndicats des travailleurs des deux entités, sera publié.

«Ce Comité interministériel aura pour mission d'accompagner la réforme engagée, et ce dans le cadre d'un processus qui doit associer l'ensemble des parties prenantes», a-t-il annoncé.

Fort des arguments avancés, le Conseil des ministres a autorisé le Gouvernement à engager immédiatement le processus de création des trois sociétés anonymes suivantes: la société de patrimoine pour le secteur de l'électricité; la société de transport de l'électricité et la société de patrimoine du secteur de l'eau.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville,
Sis 35, avenue de Auxence ICKONGA,
1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
B.P.: 1674, Tél.: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS

MAGE CONGO
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 25, rue Mbochis, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/17 B 6880
(République du Congo)

Aux termes de deux actes de cession de parts sociales sous seing privé signés en date du 25 janvier 2018, déposés au rang des minutes du notaire soussigné le 30 janvier 2018, enregistrés le 31 janvier 2018 à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 021/10; numéro 0208; Madame HERNALSTEENS D'OLIVEIRA née KIAO Marie et Monsieur MWENZE NUMBI Jean-Claude ont cédé chacun dix parts sociales sur celle qu'ils détiennent dans la société MAGE CONGO S.A.R.L. à Monsieur MOSSANDA Jerry Reveil.

A la suite de cette session, suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «MAGE CONGO» S.A.R.L. reçu par le même notaire en date du 30 janvier 2018, enregistré le 31 janvier 2018 à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 021/15; numéro 0213, il a été décidé:

• Le transfert du siège social: du «91 bis, rue Makotipoko, Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo)» au «25, rue Mbochis, Poto-Poto, Brazzaville».

• La Mise à jour des statuts.
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville en date du 02 février 2018.

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE,
Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P200511 0002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

MEYAKYS NAMARI SERVICES

Société A Responsabilité Limitée
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Adresse: 28, Rue Dispensaire, Arr.3 Poto-Poto
BRAZZAVILLE
RCCMCG/BZV/18 B 7318

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 10 janvier 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto à la même date, sous Folio 007/13 n°0043, il a été constitué une société dénommée «MEYAKYS NAMARI SERVICES», en sigle «M.N.S.-SARL» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, au 28, Rue Dispensaire Arr.3 Poto-Poto;

Objet: Le commerce général: Alimentation, habillement; Prestations et services dans le domaine de location des véhicules; import-export;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°18 B 7318 du 15 janvier 2018;

Gérance: Monsieur ISSA ABAKAR Adamou est le Gérant de la société;

Monsieur DIAWARA Makan est le Cogérant de la société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA



Appels d'offres n° 2 à propositions de Projets de Conservation de la Biodiversité

L'Equipe centrale de gestion du Programme (CPMT) a approuvé la stratégie nationale du Programme de microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), pour la réduction de la pauvreté et de la pression sur la biodiversité au niveau des communautés de base au Congo;

Suite à cette approbation, le Bureau du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Congo, lance pour les Segments Congo des paysages de la Tri-Nationale Dja-Odzala-Minkébé (TRI DOM) entre le Cameroun, le Congo et le Gabon et du Tri-National de la Sangha (TNS) entre le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine, des Plateaux Batékés entre le Gabon et le Congo, le 2° appel d'offres à propositions du second lot de projets traitant des thèmes relatifs à la conservation de la biodiversité.

En rapport avec l'enveloppe disponible dans le cadre de la Phase Opérationnelle n°6, le programme offre des petites subventions allant jusqu'à Cinquante mille USD (50.000\$), directement aux communautés locales, populations autochtones, organisations communautaires et d'autres organisa-

tions non gouvernementales (ONG), pour le développement des projets, dans les domaines prioritaires du FEM, et pour le cas spécifique la conservation de la biodiversité.

Les projets soumis seront sélectionnés par le comité de pilotage pays, suivant des critères bien définis à travers l'esprit et la lettre de la stratégie nationale Congo. L'Association porteuse du projet doit assurer un financement d'un même montant au moins avec la possibilité de contribuer en partie en nature.

Les associations intéressées sont invitées à retirer à la guérite du Bureau PNUD Pays le «formulaire d'identification de projet» de candidature à remplir et à déposer au même endroit au plus tard le 15 février 2018.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la Coordination Nationale du Programme de Microfinancement du FEM/PNUD au Congo, au téléphone standard du Bureau PNUD Congo: 06 667 75 99.

Mohamed ABCHIR
Représentant Résident a.i.

Brazzaville: à propos des érosions à Djiri

Venir à la rescousse des populations en désespoir

Conseiller de Djiri (9^e arrondissement), Yvon Adelard Bonda reste optimiste : l'amélioration des conditions de vie des populations est possible. Mais il va continuer à interpeller les pouvoirs publics sur les érosions dans sa circonscription.

***Concrètement, quelle est la situation de l'érosion derrière la Télé ?**

**Nous avons déploré un fait: certaines autorités n'ont pas apprécié notre combat contre les érosions. Parce qu'elles pensaient que c'était pour nous une façon de jeter l'anathème sur elles, de les critiquer. Or, nous faisons un travail de proximité visant à interpeller l'Etat. Les populations qui souffrent, c'est notre base, c'est aussi elles qui nous élisent. A l'époque où nous étions surnommés «le gendarme des érosions», il y a eu de mauvaises langues qui n'appréciaient pas cette façon de faire. Aujourd'hui, on nous donne totalement raison. A Ngamakosso (6^{ème} arrondissement), il y a tout un quartier, dit Hôtel, qui a disparu tout comme derrière la Télé, à Nkombo (9^{ème} arrondissement). Si notre message n'est pas accompagné d'actions concrètes, ça va être plus difficile dans 10 ans. C'est seulement la volonté politique qui manque. Nous encourageons le président de la République qui depuis longtemps ne cesse d'interpeller le

premier ministre et son Gouvernement de faire face à cette situation d'érosions dans les principales villes du pays. On ne peut pas abandonner la population. Demain, nous aurons encore besoin de ces gens-là pour les élections ! Résoudre ce problème passe par un fait : il suffit que nous soyons rigoureux dans la gestion financière. Tout le problème est là; il faut qu'on respecte les consignes des sociétés chargées d'exécuter les travaux; il faut pour cela faire un bon choix des entreprises qui viennent travailler. Il ne faudrait pas choisir les sociétés de famille pour venir simplement détourner les fonds de l'Etat et abandonner par la suite les travaux.

***Pensez-vous qu'avec l'actualité actuelle, l'Etat réussira à tenir cet engagement ?**

**Oui, vous avez raison. Hier, le Congo avait assez d'argent pour résoudre ce genre de questions. Mais qu'est-ce qu'on a fait avec cet argent ? Certainement, il y a des gens bien placés pour nous faire le bilan. Nous attendons fiévreusement ce bilan. Nous voulons qu'on



Yvon Adelard Bonda

nous dise officiellement qu'est-ce qui s'est passé, qu'est-ce qu'on a fait avec ces sous pour qu'aujourd'hui le Congo connaisse une crise financière aigue ! Ce n'est pas normal pour un pays qui a roulé sur de l'Or comme on le dit, de se retrouver si facilement dans le creux, dans un gouffre. Mais nous pensons que l'Etat reste, l'Etat a toujours des moyens pour faire face aux grands défis de l'heure. Il suffit tout simplement de voir quelles sont les priorités.

***On a l'impression que vous êtes seul, abandonné dans ce combat contre les érosions ?**

**Non, ce n'est pas que les autres élus m'ont abandonné seul dans ce combat. C'est

une question d'engagement politique. Ils ont certainement d'autres priorités. En réalité, on devrait faire bloc pour contrer ce genre de préoccupations. E puis, j'ai toujours pensé que le maire central est au-dessus de la mêlée. A ce titre, avec eux nous devons faire bloc pour mener ce combat en rangs serrés. J'ai une fois interpellé les nouveaux élus à comprendre la nécessité d'agir en synergie. Ce travail nous concerne tous en tant qu'élus locaux. Djiri, c'est là où nous vivons, et c'est cette base qui a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui. On ne peut donc pas les abandonner. C'est triste de voir les maisons des voisins s'écrouler lors des grandes pluies. Nous continuons à interpeller les pouvoirs publics. Si rien n'est fait dans ce sens, pendant les grandes pluies d'avril 2018, on ne sait pas ce que la nature va nous réserver. C'est pour cela que j'interpelle une fois de plus les pouvoirs publics. Je voudrais que le président Sassou-Nguesso, en tant que premier citoyen du pays, interpelle le Gouvernement pour qu'une solution soit trouvée à cette question d'érosion à Djiri.

**Propos recueillis par
Cyr Armel
YABBAT-NGO**

Dynamique citoyenne «Pona Ekolo-Samu na Bwala»

Une réserve stratégique

Le comité directeur de Dynamique citoyenne Pona Ekolo-Samu Na Bwala s'est réuni samedi 3 février 2018 à Brazzaville sur le thème: «Le devoir d'exemplarité vers un nouveau modèle social au Congo 2018-2020: Ensemble vers une nouvelle orientation».

C'était sous le patronage de son coordonnateur général, le député Digne Elvis Tsalissan Okombi qui a réaffirmé que son organisation restait et demeurerait une réserve stratégique.

Tenue sur le signe de la revitalisation, cette réunion a porté essentiellement sur la réorientation de l'action de la dynamique Pona Ekolo-Samu Na Bwala. Longtemps spécialisée dans la lutte contre les antivaleurs, la dynamique veut s'entendre comme une force d'accompagnement et d'encadrement de la couche juvénile congolaise. Ainsi, elle a décidé d'orienter son action pour les deux prochaines années vers la promotion de l'entrepreneuriat afin de répondre à un besoin pressant de l'emploi et de l'accompagnement des jeunes porteurs des projets.

Les membres du comité directeur ont exprimé leur satisfaction sur la réalisation des objectifs 2015, 2016 et 2017. Et réaffirmé leur soutien au président de la République. Clôture de la réunion de ce comité, le coordonnateur général, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a indiqué que malgré



Digne Elvis Tsalissan Okombi

les mensonges, la calomnie, la volonté affichée de nuisance et les moyens «de l'Etat utilisés pour nuire aux dirigeants de cette structure, nous avons gardé la tête haute de notre engagement à soutenir le président de la République, président d'honneur de Pona Ekolo-Samu Na Bwala».

Dire de nos jours que le Congo traverse une période difficile, ce n'est plus une information, a-t-il relevé. Selon lui, les signes de cette crise font partie désormais de notre quotidien. Cependant, il a estimé que le manque d'esprit entrepreneurial perd plus de terrain dans notre société. «Le modèle

social congolais est basé sur une vie de facilité, par un engagement en politique ou encore une affectation dans les régies financières. C'est une catastrophe dont nous allons tous dénoncer et combattre les effets pervers», a-t-il martelé.

Il faut construire un nouveau modèle social basé sur le devoir de l'exemplarité de l'élite, le respect des valeurs notamment, celle de l'effort dans le travail. «Notre contribution dans le projet 'La marche vers le développement' commence par une prise de conscience collective», a-t-il indiqué.

Pascal Azad Doko

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

SOCIETE GABONAISE DE SOUDURE INDUSTRIELLE

Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 Francs CFA
Port Gentil BP 929, Zone Portuaire
RCCM Port Gentil 2002 B299-NIF 797092 E.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration de la «Société Gabonaise de Soudure Industrielle» en date du 24 Avril 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 07 Décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire en date du 14 Décembre 2017 sous le folio 225/14 N° 8503, il a été décidé du transfert de la succursale ADF Congo à l'adresse suivante :

«Parcelle numéro 154, section I, bloc I, 17, Avenue Marcel Babindamana, Pointe-Noire, République du Congo ». **Dépôt** : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/15 B 376.

Fait à Pointe-Noire, le 20 Décembre 2017.

**Pour avis.
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE**

Coup d'oeil en biais

Ghys Fortuné Dombé-Bemba: un an en prison

Interpellé le 11 janvier 2017 pour délit de «complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat», le journaliste Ghys Dombé-Bemba, directeur général du groupe de presse Talassa, est aux arrêts depuis plus d'un an. Il lui est reproché d'avoir relayé un message de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi, par les réseaux sociaux. Sa relaxe ou son jugement ne s'annonce toujours pas.

Les assassins d'une femme de ménage à Binkaroua sont sous les verrous

Ce sont quatre bandits qui seraient à la tête du groupe qui a tué le 9 janvier 2018 une pauvre femme de ménage d'environ 40 ans, en l'étranglant. Ils se sont ensuite introduits dans la maison et emporté un butin. C'était dans le périmètre du lycée Thomas Sankara et du poste de police de Binkaroua, dans l'arrondissement 9 Djiri. Ces criminels ont été identifiés et interpellés par la police. Auteurs de plusieurs forfaits à Moukondo, Poto-Poto, etc., ils ont avoué leur crime.

Géniale idée pour mettre fin à une grève

Le spectre des bureaux vides hante le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba. Le 29 janvier dernier, il a demandé aux syndicalistes d'entretenir les travailleurs afin que ceux-ci reprennent le travail, vu que les négociations se poursuivent. Le maire feignait-il d'ignorer que la reprise du travail était subordonnée au paiement effectif de cinq mois de salaire? C'est ce que les syndicats qui craignent les critiques de la base lui ont rappelé avant de quitter la salle. Face à cette intransigeance, le maire a promis de redonner le sourire à tous en un délai de dix jours maximum. Les travailleurs ont fini par lever la grève.

Chaude alerte à Mfilou-Ngamaba

Dans un pays où la jeunesse se permet de braver la Force publique, il arrive parfois que l'arrestation d'un élève prenne l'allure d'un drame évité de justesse. C'est ce qui s'est passé l'après-midi du mercredi 1er février à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Des pierres ont été lancées en direction du commissariat de police, situé en face de la mairie, et des armes ont crépité, plongeant le voisinage dans la panique. Tout est parti d'une bagarre qui a dégénéré au lycée de la Réconciliation situé à 2km environ. Des policiers y ont fait irruption et mis la main sur des élèves. Ils les ont emmenés et placés en garde à vue au commissariat. Mais, une foule d'élèves s'y est rendue dans le but de libérer leurs compagnons. Pour les disperser, un policier a dû tirer plusieurs coups de feu en l'air. Cet échange pierres-coups de feu a perturbé la circulation, la police ayant interdit pendant un bon moment le passage des véhicules. Dieu merci, il n'y a eu ni blessés, ni morts.

Des escrocs dans les mailles du filet de la police

Des gens se faisant passer pour des responsables d'un établissement hôtelier situé à Moukondo, un quartier de Mougali (le 4^e arrondissement de Brazzaville) ont été arrêtés par la police. Ils ont fait croire à certaines personnes en quête d'emploi que cet hôtel opère un recrutement et recueilli leurs demandes moyennant de l'argent. L'attention de la population est attirée pour éviter de tomber dans les filets de ces escrocs en mal d'argent.

Ils trouvent leur salut en régulant la circulation dans les rues

Pour éviter les embouteillages au niveau du rond-point Mouhomi, à Mfilou-Ngamaba, certains automobilistes bifurquent dans les rues non bitumées pour poursuivre leur route sur l'avenue de La Base ou le prolongement de la route allant à Moukondo. Mais la circulation dans ces rues étant parfois très dense, des jeunes trouvent leur salut en régulant le trafic automobile à certaines intersections. Postés à un angle, sifflet parfois sur les lèvres, ces jeunes jouent le rôle d'agent de la circulation routière moyennant quelques pièces d'argent, car certains chauffeurs et contrôleurs de bus leur laissent une obole. Et ça marche bien pour eux. Ce même phénomène est constaté sur la route Moukondo-Nkombo, pour les jeunes qui bouchent des nids de poule. C'est ainsi que se débrouillent à Brazzaville certains jeunes pour assurer leur quotidien dans une ville où beaucoup d'entre eux sont livrés à la survie.

Braconnage: les armes saisies sont des armes de guerre

Malgré des arrestations en série, les braconniers ne désarment pas, bien au contraire! Ils sont toujours plus nombreux. Mercredi dernier, des PMAK ont été saisis par la région de gendarmerie de la Sangha sur deux groupes de braconniers, l'un à Ouessou, l'autre à Sembé, composés de nationaux et d'étrangers. Ils ont été transférés au tribunal de grande instance de Ouessou. Selon un responsable de la faune et des aires protégées, 90% des armes saisies sont des armes de guerre. Le correspondant de Radio-Congo à Ouessou s'est étonné que les fournisseurs de ces armes et munitions de guerre ne soient pas recherchés et interpellés par la Justice au même titre que les braconniers. Il propose que la Justice oriente ses enquêtes sur la Force publique.

Forêt

Pour une implication plus dynamique de l'économie forestière

La ministre de l'Economie forestière Rosalie Matondo a interpellé les directeurs départementaux et les chefs de brigades pour qu'ils se remettent en cause et repartent sur des bases nouvelles. Celles du suivi de la mise en œuvre d'aménagement, de la production régulière des statistiques forestières et du recouvrement des taxes forestières et d'autres produits.



Rosalie Matondo

C'était au cours de la 3^e conférence tenue du 31 janvier au 2 février, à Kintélé, dans l'objectif d'accroître la contribution du secteur forestier à l'économie nationale. Placée sous le thème: «*Gestion intégrée des eaux, des forêts et de la faune en vue d'optimiser les recettes du secteur forestier*», les travaux de cette conférence se sont déroulés sous le patronage de Rosalie Matondo, en présence de son directeur général Etienne Yoyo. La 3^e conférence s'inscrivait dans la tradition de rapprocher davantage l'administration centrale de l'administration déconcentrée, afin de favoriser une synergie de communication et d'actions entre le centre et les départements. Elle a été aussi une opportunité pour la ministre de l'Economie de donner des orientations et des directives à ses cadres, dans le but de mettre en œuvre la politique du Gouvernement.



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Malgré la crise économique et financière liée à la baisse du prix du baril de pétrole dans le monde, le secteur forestier a eu des conséquences au niveau de l'administration forestière et des sociétés forestières.

Pour Etienne Yoyo, les directions départementales et les brigades forestières qui occupent une place importante dans la gestion durable des forêts n'ont pas été épargnées par la crise, au point où certaines missions classiques de contrôle et d'inspection des sociétés forestières dévolues à ces structures n'ont pas pu être effectuées par manque de financement. Aussi, encourageant les structures déconcentrées, le directeur général a-t-il relevé que son devoir est de dénoncer, de fustiger certains comportements des agents qui ternissent l'image de l'administration forestière.

Les thèmes suivis au cours des débats ont peut-être permis aux participants de revoir leurs pratiques professionnelles pour s'ouvrir à des nouvelles perspectives, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la gestion durable des écosystèmes forestiers. Il s'agit entre autres: «*Les inventaires et aménagement forestier: un atout majeur pour la gestion rationnelle des ressources forestières*», «*Lien entre la gestion durable des forêts et la REDD+ et la place des directions départementales de l'Economie forestière dans la mise en œuvre de la REDD+*», «*Les missions du Fonds forestier et le niveau de recouvrement des taxes forestières en 2017*», «*Renforcement des capacités dans les administrations déconcentrées*», «*Stratégie du département de l'Economie forestière en matière de la transformation du bois*».

A l'issue des débats, les participants ont formulé une série de recommandations parmi lesquelles le renforcement des capacités du personnel au moyen de la formation continue; l'établissement des cartes professionnelles; le renforcement de la protection des agents contre les violences de tout genre, etc. Au terme de cette conférence, la ministre Rosalie Matondo a invité ses collaborateurs à mettre en œuvre les recommandations et à suivre les orientations données, tout en s'investissant pleinement pour exécuter toutes les instructions contenues dans les actes de la conférence. «*Vous devez ainsi, par votre ingéniosité, améliorer les performances de notre secteur, en dépit de la conjoncture économique difficile, dans laquelle notre pays est plongé, et puiser au plus profond de vos ressources, pour trouver les ressorts nécessaires devant nous aider à rompre avec les antivaleurs*», a-t-elle exhorté.

Abybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Economie forestière

Les textes d'application de la future loi forestière validés

Le Gouvernement, à travers le ministère de l'Economie forestière, a organisé en partenariat avec la Banque mondiale du 29 au 30 janvier à Brazzaville, un atelier national de validation des textes d'application de l'avant-projet de loi portant régime forestier. Il s'agit du projet de décret général fixant les conditions de gestion et d'utilisation des forêts, ainsi que des projets d'autres décrets.

Les travaux ont été ouverts par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, qui avait à ses côtés Julian Lee, chargé du portefeuille environnement et ressources naturelles à la Banque mondiale, Yann Petrucci, directeur de projets du cabinet d'études Terea, représentant le groupement Agreco Terea. La cérémonie de clôture a été présidée par Pierre Taty, directeur de cabinet de la ministre de l'Economie forestière. Les participants ont procédé à combler les vides juridiques actuels. Ainsi, les résultats des travaux ont abouti à la formulation d'une recommandation axée sur la mise à la disposition du consultant Agreco Terea des textes d'application portant réglementation

de l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées, ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation par le point focal du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des avantages découlant de leur utilisation. Les participants ont validé avec amendement le projet de décret de base fixant les conditions de gestion et d'utilisation des forêts et le document dans lequel est consigné les autres projets de décret et arrêté correspondants aux renvois de l'avant-projet de loi portant régime forestier. Cet atelier a été un engagement à accompagner le Congo jusqu'à l'aboutissement du processus d'élaboration des nouveaux textes législatifs et réglementaires. Rosalie Matondo a rappelé que le Congo par ses forêts contribue «*au maintien des équilibres géo-écologiques, notamment à travers la séquestration du carbone atmosphérique, processus à travers lequel ces forêts contribuent à la lutte contre le changement climatique, l'une des menaces de notre siècle*».



La ministre Rosalie Matondo posant avec les partenaires

Elle a estimé: «*Nous ne pouvons pas nous permettre, en tant que pays leader dans la sous-région, en matière de gestion durable des forêts, de laisser échapper l'opportunité offerte par l'évolution des institutions de nos pays, pour adapter davantage notre texte législatif en projet, aux innovations et aux urgences des temps présents*».

Philippe BANZ

Journée internationale des douanes

Un service douanier sûr et juste pour un environnement commercial du développement

A Pointe-Noire, la Journée mondiale des douanes a tourné autour du message du Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Elle s'est célébrée sous l'autorité de M. Roger Xavier Oko, directeur départemental des douanes.

Douaniers, transitaires, accoucheurs et autres usagers des services de douane et de l'import/export ont communiqué pour débattre du thème, notamment du renforcement de la sécurité de l'environnement commercial. Un panel de trois officiers supérieurs des douanes a exposé sur trois concepts pouvant permettre aux entreprises exportatrices de participer pleinement au commerce international, au bénéfice de tous: un environnement propice, un environnement sûr, et un environnement juste et durable. Le directeur départemental des

douanes de Pointe-Noire, M. Roger Xavier Oko, a relevé que «*tous ces concepts sont intrinsèquement liés à la priorité actuelle des douanes concernant la facilitation des échanges*». Quelques usagers des douanes ont réagi aux propos du directeur départemental des douanes. Le représentant du syndicat des commerçants importateurs a, par exemple, dénoncé le manque de confiance entre eux et de nombreux douaniers, qui à priori prennent les importateurs pour des fraudeurs. Un autre usager a signalé les importations illicites à partir du



Les officiels lors du focus

Cabinda voisin, et enfin un dernier intervenant a souhaité l'élargissement d'un cadre de concertation entre les importateurs et les services de douanes.

A la fin du Focus, des diplômés de mérite ont été décernés à quelques douaniers.

Paul TCHOMVO

Education

Inauguration de la première cité scolaire

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a inauguré la première «*Cité scolaire*» du Congo, le 27 janvier dernier, au village Yanga, dans le district de Madingo-Kayes (département du Kouilou). Cette cité est construite sur les cendres de l'ancienne école de la localité créée en 1943 et dont les activités étaient arrêtées en 2010, à cause de la vétusté des installations et du manque d'enseignants.

Financée par le Gouvernement congolais, cette cité scolaire est construite par la société Serlu Construction et bâtit sur une superficie de 2.000m². Elle est alimentée en eau par un forage et en électricité par un groupe électrogène alternant avec des panneaux solaires. Un bâtiment de six salles de classe pour un cycle primaire complet, un internat pouvant accueillir près de 300 élèves, une salle multimédia, une salle de soins, un magasin de stockage, un réfectoire, un bloc sanitaire constituent l'ossature de cette cité. A cela s'ajoutent un jardin potager, un bloc administratif et des logements pour enseignants. L'alimentation scolaire des internes y est assurée par les élèves eux-mêmes au travers des jardins et champs de l'école, d'une part, et par des ressortissants de la localité, les parents d'élèves, les associations et les entreprises au travers de divers dons, d'autre part.

Les cités scolaires sont des regroupements des écoles traditionnellement disséminées sur un rayon de moins de 10 Km et dont les effectifs totaux n'atteignent pas 350 élèves. Ces cités obéissent à une vision de modernisation de l'école, en vue d'offrir aux écoliers des zones rurales de bonnes conditions d'apprentissage et de réduire le taux de redoublement, d'abandon et de décrochage scolaire. Pour le ministre Makosso, la vision est de créer à terme au moins une cité par district. Il a rappelé à l'occasion que son Département ministériel ne met en œuvre que la politique du président de la République renouvelée en 2009, dans son ouvrage intitulé «*L'Afrique enjeu de la planète*». «*Dans cet ouvrage, le président de la République pensait que l'on pouvait s'appuyer sur les zones rurales, en vue de développer un système éducatif de qualité qui amène les enfants d'Afrique*



Anatole Collinet Makosso coupant le ruban symbolique

à grandir, en s'appuyant sur leurs valeurs culturelles qui les amèneront à mieux comprendre les enjeux du développement durable à travers la proximité de l'humain et l'environnement», a-t-il indiqué.

A signaler que la cérémonie d'inauguration a connu la participation du conseiller spécial du chef de l'Etat

Germaine NGALA

Questions de réflexion

1-Le Gouvernement congolais interdisait en 2011, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en plastique. De nos jours, ces sacs renaissent dans les marchés et dans les rues de la ville-capitale. Est-ce que ces sacs en plastique sont vraiment interdits au Congo? Les Congolais respectent-ils toujours cette loi d'interdiction?

(A.NK-K, Moukondo, Brazzaville)

Conférence sur le Partenariat mondial pour l'éducation à Dakar (Sénégal)

«La seule réponse à l'obscurantisme, c'est l'éducation»

La capitale sénégalaise, Dakar, a abrité vendredi 2 février dernier la troisième conférence sur le Partenariat mondial pour l'éducation (PME). C'est Macky Sall et Emmanuel Macron, les présidents sénégalais et français qui ont coprésidé cette rencontre qui a rassemblé un parterre des chefs d'Etat du continent, des bailleurs de fonds et experts du domaine de l'éducation. Pour Emmanuel Macron, «la seule réponse à l'obscurantisme, c'est l'éducation».



Retrouvailles entre Emmanuel Macron et Macky Sall à Dakar

Depuis sa création en 2002, le PME s'est donné l'ambition de rassembler plus de 3,1 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros) pour la période 2018-2020 afin d'aider 67 pays en développement à financer leurs programmes d'éducation et réduire le nombre d'enfants non scolarisés, estimé à 264 millions de par le monde. Le choix de Dakar pour l'organisation de cette conférence consacrée à l'éducation était ainsi justifié.

S'il symbolise le retour à une relation apaisée du Sénégal et de la France après diverses tensions au sujet du G5 Sahel, la force conjointe anti-djihadiste, c'était aussi la première fois que le PME se tenait en Afrique, et qu'il confiait la conférence de reconstitution à un pays donateur et à un pays bénéficiaire de l'aide. Le Sénégal fait figure à ce titre de bon élève, ayant accompli des progrès notables qui ont fait passer son taux de scolarisation brut à l'école primaire de 67,2% à 84,6% en quelques années.

Il ressort que la plus importante source de financement de l'édu-

cation demeure les pays en développement eux-mêmes. A ce titre, plus de 50 d'entre eux ont ainsi annoncé qu'ils augmenteraient leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation pour la période 2018-2020 pour atteindre un montant total de 110 milliards de dollars, comparé à 80 milliards de dollars entre 2015 et 2017. Ces nouveaux engagements financiers importants pris par des bailleurs et des pays en développement vont permettre un nouveau soutien mieux adapté pour l'éducation de millions d'enfants. Pour sa part, la France a décidé de montrer l'exemple, puisqu'Emmanuel Macron a annoncé la hausse de l'engagement français dans ce programme à 200 millions d'euros, soit 250 millions de dollars, contre 17 millions pour la période 2014-2017. Elle devient le 4^e donateur derrière le Royaume-Uni qui alloue 417 millions, l'Union européenne, 400 millions et la Norvège, 260 millions.

Alors que la scolarisation des jeunes Africains a progressé

de manière fulgurante au cours des trente dernières années, d'énormes disparités et dysfonctionnements sont toujours observés. Sans surprise, les femmes sont les plus concernées par ces inégalités. Elles représenteraient deux tiers des 750 millions d'adultes sans compétences de base en lecture, en écriture et en mathématiques. Grossesses et mariages précoces, blocages culturels, pressions familiales, harcèlement sexuel aussi bien à l'école que sur le trajet obligent encore une majorité de jeunes filles à abandonner les études en cours de cursus. Au moins 40 millions d'entre elles n'ont pas accès à l'enseignement primaire et secondaire en Afrique subsaharienne, dont 31 millions dans le secondaire. Cette situation porte gravement atteinte à leurs droits fondamentaux comme à leur opportunité d'insertion sociale et professionnelle.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Elections locales en Guinée

Grogne de l'opposition qui crie à la fraude

Les Guinéens se sont rendus aux urnes dimanche 4 février 2018, pour élire les conseillers régionaux et communaux, dont les maires de quelque 342 communes du pays. Plusieurs fois reportées, ces élections locales devaient se tenir depuis 2010. Elles ont mis en lice 30 mille candidats et mobilisé près de 6 millions d'électeurs. Le président Alpha Condé a mis fin à 12 ans d'attente.



L'attente des électeurs guinéens était devenue trop longue

Organisées à travers tout le territoire, les élections locales en Guinée incarnent l'espoir. Très attendues, elles devraient orienter dans les prochains jours la marche politique du pays. Le président Alpha Condé a battu campagne à l'intérieur du pays, où il s'est félicité de l'exécution de quelques-unes de ses promesses brandies lors de la dernière campagne présidentielle. Le chef de l'Etat guinéen a, à cette occasion, mobilisé les électeurs en vue de garantir à son parti une majorité.

Dès le lendemain du scrutin, l'opposition n'a pas attendu la publication des résultats pour signaler des irrégularités et crier déjà à la fraude, que d'après elle, le parti au pouvoir aurait orchestrée. Par la voix de son chef de file, Cellou Dalein Diallo, elle a dénoncé la tricherie et l'inorganisation du scrutin. Une réaction peu ou pas du tout surprenante, devenue la marque de fabrique des opposants en Afrique, chaque fois que le pouvoir en place organise les élections.

Ces scrutins ont été une échéance test pour la Guinée, en ce sens qu'ils ont permis au pays d'Ahmed Sékou Touré d'expérimenter son nouveau code électoral. Un texte qui ne fait aucunement l'unanimité et qui ne donne droit qu'à une participation ne dépassant pas les 30% pour les femmes.

Pendant les préparatifs, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Me Salif Kébé, assurait que les conditions d'un bon déroulement du scrutin étaient réunies.

Sur les principaux enjeux logistiques de ce scrutin attendu de longue date, il confiait que le budget avait bel et bien été abondé pour permettre l'organisation de l'élection, et se félicitait de la mobilisation citoyenne. Il assurait également que les électeurs se déplaçaient en masse pour récupérer leurs cartes et répondait

à quelques-unes des inquiétudes exprimées par les partis en lice, notamment sur la visibilité des logos et sigles sur les listes de vote. Hormis la présidentielle qu'Alpha Condé a tenu à organiser à bonne date, aller aux élections en Guinée depuis 2005 était devenu un exercice difficile. Ajouter à cela la longue maladie de son prédécesseur Lansana Conté, suivie de l'incertaine transition militaire dirigée par Moussa Dadis Camara, puis par le général Sékou Konaté, avant les violentes manifestations de rue de l'opposition dénonçant l'absence de volonté politique sous le premier mandat du président Alpha Condé. Autant de facteurs qui pour certains, ont relégué au second plan l'élection des élus locaux.

Aristide Ghislain NGOUMA

Cameroun

2018: Une année décisive pour le pays

Le Cameroun est appelé à élire son nouveau président, successeur de Paul Biya au pouvoir depuis 1982. Jusqu'ici, le président Biya entretient le mystère autour de sa candidature possible. La grande question qui demeure est en effet celle de savoir si le président, âgé de 84 ans, se prononcera pour briguer un cinquième mandat.



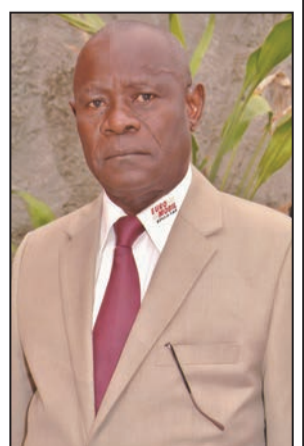
Paul Biya

Du côté de l'opposition; c'est l'emblématique figure historique du Cameroun anglophone, John Fru Ndi, qui est pressenti par ses mi-

litants comme challenger du président Biya. John Fru Ndi

NECROLOGIE

MM. Pierre Mboundou, agent de La Semaine Africaine, Juvet Pierre Nguono, Théophile Zingamoko, la famille et la veuve Miabouna née Berthe Mananga, les enfants Miabouna, ont la douleur d'annoncer le décès inopiné de Jacques MIABOUNA, enseignant à l'Université Marien Nguabi, survenu le 27 janvier 2018. Les obsèques se dérouleront mercredi 7 février 2018, selon le programme ci-après:



9h: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h: Hommage académique au Rectorat de l'Université Marien Nguabi

11h30: Recueillement à domicile, sis 25 rue Mbemba André, à Massina, vers l'ex-bar Kifoula

12h30: Messe de requiem en l'église Ndonga-Marie de Mfilou

14h30: Inhumation au cimetière «Ma Campagne»

17h: Fin de la cérémonie

n'est plus très jeune, 77 ans, la candidature de cet homme interviendrait dans un contexte de violences incessantes dans la partie anglophone, mettant aux prises des militants sécessionnistes et l'armée camerounaise.

L'élection présidentielle est prévue fin 2018. Elle devra consacrer la succession de Paul Biya, deuxième chef d'Etat du pays, ayant lui-même succédé à Ahmadou Ahidjo, premier président du Cameroun indépendant. Opposition et camp présidentiel semblent affrontés à un candidat de consensus dans leurs rangs. L'âge avancé étant un handicap que les supporters tentent de monnayer au mieux.

Au niveau du parti au pouvoir, quelques personnalités influentes font figure de favoris pour la possible succession de Paul Biya et le prochain congrès du RDPDC devra élucider la question, avec l'élection d'un nouveau président à sa tête. Il sera à élire probablement parmi les quatre principaux cadres du parti qui se bousculent au portillon: Louis Paul Motaze, ministre de l'Economie, Edgard Alain Mebe Ngo'o, ancien ministre du Transport et ex-délégué à la présidence, Laurent Esso, actuel ministre de la Justice et René Emmanuel Sadji, ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation depuis six ans.

Bien que très impliqués dans la vie politique camerounaise, ces quatre personnalités influentes auront du chemin à faire pour se forger une réputation sur la scène diplomatique internationale.

Azer ZATABULI



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Case postale 1093 Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
18, Avenue Emile Biayenda Fax: +41 22 739 7279
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir:

1- Appel d'offres: N° HCR/BZV/UAL/AAO/002/2018-gdsa «Demande de proposition pour la fourniture du service d'entretien et de nettoyage des installations de l'UNHCR à Brazzaville et Bétou en République du Congo»;

2- Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/004/2018-gdsa pour la fourniture de l'assurance «Responsabilité civile automobile du parc du HCR au Congo» et «Corps de plaisance pour la flotte nautique du HCR au Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 28 février 2018 à 17 h 00.

Brazzaville, le 29 janvier 2018

Section Approvisionnements

Clôture de l'année du bicentenaire des Marianistes

Vœux perpétuels du frère
Messi Gatien Loubiya

L'église Sainte Rita de Moukondo a servi de cadre samedi 20 janvier 2018, à la clôture de l'année du bicentenaire des Marianistes ponctuée par les vœux perpétuels du frère Messi Gatien Loubiya, dans la société de Marie. De nombreux fidèles chrétiens, certains portant l'uniforme paroissial et d'autres venus d'ailleurs ont pris part à la messe célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Aux côtés de l'archevêque, il y avait une dizaine de prêtres, parmi lesquels, le père Jean Edouard Gatuïng, vice-provocal de la société de Marie France-Belgique, le frère Denis Shamashanga, coordonnateur du secteur Congo et l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, cérémoniaire adjoint de l'archevêque. Les prêtres de la paroisse, notamment, le père Sylvain Bamana curé, se sont joints, eux aussi, aux côtés de l'archevêque pour concélébrer l'eucharistie de cette fête mémorable placée sous l'animation liturgique de la chorale Magnificat.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a exhorté la chrétienté à prendre à bras le corps le concept vocation qui, au fil des temps, le nombre de candidats admis dans les différentes maisons de formation ne fait que régresser, puisque certaines familles ne prêtent plus une attention soutenue. C'est pour cela que

j'invite les parents à ingurgiter une bonne éducation à leurs enfants, de nature à lutter contre les antivaleurs qui gangrènent notre société. «Vivre une vocation, c'est vivre une nouvelle vie qui est un don de Dieu offert gratuitement. Une vocation religieuse doit s'épanouir au bénéfice des autres et non pour soi-même. Cependant, il faut se rendre disponible à la volonté de Dieu et non à celle des hommes», a précisé l'archevêque. Aussi, a-t-il invité le peuple de Dieu à prier pour les accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le département du Pool signés à Kinkala le 23 décembre 2018, entre les représentants du pasteur Ntumi et le gouvernement. «Les jeunes qui se donnent au service du Seigneur, sont ceux-là qu'il faut soutenir et encourager à l'exemple du frère Messi Gatien Loubiya qui s'engage définitivement dans la vie religieuse et non ceux qui se livrent à des actes



Mgr Anatole Milandou

de violence, de barbarie», a martelé Mgr Milandou. Vers la fin de la messe, le frère Messi Gatien Loubiya a, dans son mot de remerciement déclaré que «l'entrée définitive de votre être dans la grande famille religieuse de la société de Marie, afin de suivre de plus près Jésus-Christ, fils de Dieu devenu fils de Marie pour le salut du monde est une grâce fort enrichissante. Que Dieu soit béni pour cette merveille qu'il vient d'accomplir dans ma pauvre vie en faisant de moi son serviteur, à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la fondation de la société de Marie par le bienheureux Guillaume Joseph Chaminade. Ne vous en doutez point, Jésus et sa mère tirera une grande gloire



Frère Messi Gatien Loubiya

de votre généreux don, car à l'instar de Marie, vous êtes entré dans le dessein salvifique de Dieu pour l'humanité. Merci frères Marianistes d'avoir accepté de m'accueillir pour toujours comme l'un de vos frères dans cette modeste famille religieuse, afin de répondre au mandat que la Très Sainte Vierge Marie nous a confiés dans le but d'œuvrer pour le salut de nos frères dans le monde», a-t-il conclu. A signaler que les manifestations marquant la commémoration de ce bicentenaire ont débuté le mercredi 10 janvier, par un pèlerinage au Mont cardinal Emile Biayenda, suivi de plusieurs autres activités culturelles.

Pascal BIOZI KIMINOU

Réaction à l'article paru dans
La Semaine Africaine n° 3760 du
mardi 23 janvier 2018 en page 8

En ma qualité de président du Conseil paroissial de Notre-Dame de Lékéty, j'ai été réjoui du contenu de cet article qui a relaté les faits vécus au jour le jour par la Communauté chrétienne de Lékéty. Toutefois, il y a lieu de rappeler les faits ci-après non commentés dans votre article:

L'ancienne église étant démolie depuis 2013, la paroisse de Lékéty est sans lieu fixe de célébrations de messes, malgré la dotation d'une enveloppe de 16 millions de francs Cfa reçue des Œuvres pontificales missionnaires (OPM). Entretemps, les messes sont célébrées sous les bois de fer ou dans le vieux bâtiment ayant servi d'infirmerie à la Communauté des Sœurs franciscaines de l'époque. Les visiteurs qui ont eu l'occasion de voir l'église de Lékéty dans cet état, sont restés ahuris, abasourdis et choqués. Par sursaut d'orgueil, les fils et filles de Lékéty, ainsi que des gens de bonne volonté ont apporté leurs soutiens multiformes à la reprise des travaux de l'église; Lékéty est sans prêtre résidentiel pour des raisons non évoquées, laissant ainsi le terrain favorable à la prolifération des Eglises de réveil. Situation scandaleuse, révoltante et insupportable, diront certaines langues.

Dans la situation actuelle, Lékéty a besoin d'un regard tout à fait particulier pour sa reconstruction afin de reconquérir sa place d'antan.

Merci pour la visite des évêques de la Conférence Episcopale du Congo de passage à Franceville au Gabon. Cette occasion leur a permis de toucher du doigt la réalité de la paroisse centenaire de Lékéty.

Joseph GOSSIA WAYO

Président du Conseil
paroissial

DÉPÔT À TERME

Votre capital prospère en toute
sécurité.



*3% maximum, variable selon la durée et le montant placé.

Suivez-nous sur :

Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Un Dimanche en paroisse: Diocèse de Pointe-Noire

Communauté catholique Saint Jean-Paul II de Banga

Mgr Miguel Angel Olaverri a béni la nouvelle chapelle de la communauté

En messe de vigile du quatrième dimanche du temps ordinaire, la communauté catholique Saint Jean-Paul II de Banga, une petite bourgade du Mayombe dans le district de Mvouti, était dans l'allégresse, samedi 27 janvier 2018. La joie d'accueillir l'évêque de Pointe-Noire, Mgr Miguel Angel Olaverri pour la bénédiction de la nouvelle chapelle au cours d'une célébration eucharistique. Une messe concélébrée par l'abbé Jean-Paul Nguembo-Nitou, curé de la paroisse Notre-Dame de la Rédemption de Ntséssi, dont dépend la communauté de Banga et l'abbé Germain Boueya Boukongou, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Louvoulou. La messe de bénédiction de la chapelle de Banga a attiré de nombreux fidèles chrétiens venus des villages voisins. Ainsi, malgré la fatigue du voyage rendu difficile par le



La devanture de l'église Saint Jean-Paul II de Banga

très mauvais état de la route, Mgr Olaverri a célébré l'eucharistie et exprimé sa joie d'être parmi les fidèles de l'Eglise de Dieu qui est à Banga. Dans son homélie libérée en Kituba, et basée sur les textes liturgiques du jour (Dt. 18, 15-20, Ps 94, I Cor 7, 32-35 et l'Evangile de Marc 1, 21-28), l'ordinaire du diocèse de Pointe-Noire a remercié le Seigneur pour cette œuvre: la chapelle nouvellement construite à Banga. Une chapelle où sera enseignée la Parole de Dieu, à l'image de l'évangile du jour,

c'est-à-dire comme à Capernaüm où Jésus se rendit, le jour du sabbat, entra d'abord dans la synagogue, et il enseigna (Marc 1, 21). Et Jésus chassa l'esprit impur que possédait un homme présent dans l'église (Marc 1, 23-36). L'évêque a invité tous les fidèles de Banga, à «témoigner de Jésus, comme celui qui nous invite à le suivre en menant une vie sainte, agréable et pleine de charité pour nos frères et sœurs». L'évêque a conclu son homélie par une exhortation, en rappelant à tous et à chacun

de ne pas oublier chaque jour, chaque soir, comme nous le demandaient nos mamans avant le coucher, de dire le chapelet, de réciter la prière de Marie. Et comme pour répondre à cet appel à témoigner de Jésus, une demi-douzaine de membres de la Légion de Marie ont fait leur promesse au cours de cette célébration eucharistique. La joie de la communauté catholique de Banga s'est aussi exprimée pendant l'offertoire à travers les nombreux dons en nature, notamment les vivres, apportés à l'autel de la messe, sous les chants de la chorale Reine du ciel, que dirige depuis près d'une décennie Mlle Chimène Mabila. Pour sa part, l'évêque a offert à cette communauté catholique, un kit complet audiovisuel (antenne parabolique et téléviseur) pour sortir la communauté du manque d'informations, et contribuer tant soit peu à l'extraire de son isolement communicationnel. Permettre aux jeunes et aux habitants de ce village enclavé d'être au courant de l'actualité. La fête était belle.

Abbé Jean-Paul Nguembo-Sitou, curé

Une pastorale liée à la mission d'évangélisation et de construction des infrastructures

*Dites-nous comment se présente la Communauté catholique de Banga?

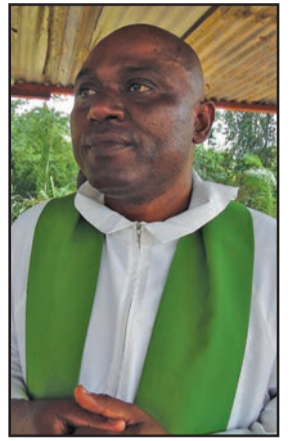
**Banga est une Communauté catholique en croissance. Nous avons 68 catéchumènes répartis sur les trois années. Le catéchisme se fait 2 fois par semaine par 4 catéchistes dont 2 permanents. Nous avons gagné le pari de faire le catéchisme de façon régulière. Le groupement de la Légion de Marie a aussi pris corps de façon officielle avec 36 adhérents ou membres. Nous avons la Schola populaire qui compte 87 membres. Il y a aussi les Yamboté, les Samuels (enfants de chœur), la chorale Reine du Ciel, etc. A la demande des jeunes eux-mêmes, une deuxième chorale sera lancée d'ici peu.

*Sur quel axe allez-vous orienter votre action pastorale à Banga?

**A Banga, nous allons mettre l'accent sur la pastorale des jeunes. Et pour ce faire nous allons insister sur la formation. Raison pour laquelle nous avons renforcé la formation permanente des catéchistes et la redynamisation des Mabundu. Et, pour accompagner les jeunes de cette communauté qui sont très engagés, nous allons monter une coopérative agricole. Ainsi, le 14 février prochain, à l'occasion du Mercredi des cendres, nous allons faire une descente à Banga pour parfaire ce projet.

*Monsieur l'abbé, dites-nous, après avoir construit la chapelle, quels projets de construction avez-vous à Banga?

**Le projet de construction de cette chapelle à Banga répond à notre ambition de rendre visible et rayonnante les différentes communautés de notre paroisse, j'ai cité la paroisse Notre-Dame de la Rédemption située à Ntséssi. Nous avons voulu améliorer les conditions dans lesquelles nos fidèles chrétiens peuvent se retrouver pour la prière. Pour répondre concrètement à votre question, après la chapelle, nous allons construire le presbytère. Cela permettra aux prêtres qui séjourneront à



Banga d'être logés dans de bonnes conditions. Ensuite nous penserons à un point d'eau potable.

*Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés?

**Le village de Banga, ses habitants et sa Communauté catholique vivent une situation très difficile. Il y a d'abord l'état de la route qui est exécrable. L'Etat a sommairement aménagé la route de Bilala jusqu'au village appelé Cacao, mais dans l'ensemble, c'est un véritable bourbier. Quant au tronçon Cacao-Banga, c'est infernal sur 5 Km. Tous les ponts sont presque cassés, les commerçants n'y arrivent presque plus. Ensuite, il y a aussi un autre enclavement du point de vue des télécommunications. Banga situé à la frontière d'avec le Cabinda (Angola), n'est arrosé ou desservi par aucune société de téléphonie mobile. Chaque fois que je me rends en mission pastorale à Banga je suis injoignable même si j'y reste deux semaines. Aucune communication ni avec Ntséssi ma base, ni avec Dolisie, ni avec mon évêque à Pointe-Noire.

*Un vœu, un souhait, un message?

**Mon message est un appel au secours. Un appel à tous les chrétiens, aux hommes de bonne volonté, à tous les fils et filles du Mayombe et aussi, aux autorités politiques, pour l'entretien de la route qui mène à Banga.

Un cheminement historique dans une croissance missionnaire

Situé en plein cœur du massif forestier du Mayombe, à la frontière du Cabinda (Angola), Banga est un petit village distant de 132 Km de Pointe-Noire par la voie carrossable. Il est implanté dans la zone pastorale du Mayombe-sud qui a comme centre la paroisse Notre-Dame de la Rédemption de Ntséssi. C'est aussi un poste militaire avancé de défense frontalière. L'histoire retiendra que ce sont les prêtres salésiens de la paroisse Saint Jean-Bosco, notamment le père Yvon Réaudin qui sillonnait le Mayombe-sud (1983 à 1986) qui était en charge de la communauté catholique de Banga, jadis appelée «Saint Marcel de Banga». A l'époque, pour la prière communautaire du dimanche, les fidèles chrétiens se retrouvaient sous un hangar, dont la charpente était soutenue par des poutres métalliques. Le père Yvon Réaudin est remplacé en 1986 par le père Alain Vandame (1986-1995). Ce dernier construisit à Banga une chapelle pour la commodité de la prière des chrétiens. Et, en contrepartie, avec l'accord de Théodore Massala, alors président du Conseil paroissial de Banga, il s'était servi des matériaux de l'ancien hangar pour monter un séchoir artisanal à Bilinga pour la conservation des produits agricoles qui pourrissaient dans les divers villages du Mayombe. C'est un coopérateur salésien, le frère Jean-Claude Bilombo qui s'occupait de ce séchoir. Le village de Bilinga étant situé au carrefour de l'ancien tracé du Chemin de fer Congo Océan (CFCO) et du réaligement, avec la possibilité de se rendre facilement soit à Dolisie, soit à Pointe-Noire, le père Alain



Mgr Miguel Angel Olaverri bénissant la chapelle

Vandame comptait en faire le centre de la zone pastorale du Mayombe sud... A la nomination de Mgr Jean-Claude Makaya Loemba comme évêque de Pointe-Noire, l'administration du Mayombe passe sous la gestion des prêtres diocésains. Ainsi, de 1997 à 1999, c'est l'abbé Georges Loemba Ndendé qui s'occupe de l'évangélisation du peuple de Dieu situé dans le Mayombe sud. Il sera succédé par l'abbé Gilles Isaac Mackosso de 1999 à 2001. Et de 2001 à 2007, le relais est pris par l'abbé Jean-Paul Nguembo-Sitou. C'est d'ailleurs à partir de 2007 que le Grand Mayombe est démembré, avec la création des paroisses de Bilala et de Bilinga. Nommé évêque de Pointe-Noire, Mgr Miguel Angel Olaverri avait restructuré le découpage des zones pastorales pour plus d'efficacité. Ainsi, ensemble avec les villages de Ntsoumbou, Nzombo et Mvougouti, la communauté catholique de Banga fait partie de la paroisse Notre-Dame de la Rédemption de Ntséssi, érigée comme telle le 1er octobre 2012, par Mgr Miguel. L'abbé Jean-Paul Nguembo Sitou en est le premier curé de Notre-Dame de la Rédemption de Ntséssi.

Une nouvelle chapelle a donc été construite à Banga. Auparavant dénommée «Saint Marcel», la Communauté catholique de Banga a été débaptisée et porte depuis le 27 janvier 2018 le nom d'un autre Saint patron, en l'occurrence Saint Jean-Paul II. Ce Pape qui avait une grande dévotion mariale. Entendu que la paroisse Notre-Dame de la Rédemption de Ntséssi dont dépend la communauté de Banga est dédiée

à la Vierge Marie. La construction d'une nouvelle chapelle à Banga est l'initiative de l'abbé Jean Paul Nguembo Sitou. De façon régulière, il sillonne tout le Mayombe sud, allant de village en village, tantôt à pied, tantôt en camion quand l'état des routes le permet. A l'image des anciens missionnaires de l'époque, célébrant une messe ici, un mariage par-là, la confession des fidèles là-bas, ou une messe de requiem plus loin, etc. Il s'inscrit sur les traces de ses prédécesseurs, les bâtisseurs de l'Eglise de Dieu. Le bâtiment de la nouvelle église de Banga, totalement en matériaux durables est long de 15 mètres sur 8 mètres de large. Il est équipé en mobilier neuf: bancs, ambon, autel, etc. et a été construit sur fonds propres de la paroisse. Bien que modeste, cette nouvelle église, ce nouveau bâtiment est une base de départ, pour qu'un jour la communauté catholique de Banga soit érigée en paroisse autonome.

Jean Bayaki, vice-président du Conseil pastoral paroissial

Mettre en place un champ communautaire de manioc et de banane

Je suis très content que notre projet de construction de la chapelle ait abouti. Merci à l'évêque d'être venu jusqu'ici pour bénir notre nouvelle Chapelle. Maintenant que nous avons traversé cette étape, nous avons en projet la mise en place d'un champ communautaire de manioc et de banane. Hélas, la présence massive des éléphants dans la zone depuis 2003 jusqu'à nos jours constitue un gros handicap. C'est une



Jean Bayaki

espèce protégée par la loi, nous ne pouvons donc pas les tuer. Après nos multiples plaintes auprès des autorités préfectorales, les agents des eaux et forêts étaient venus ici. Ils avaient promis nous aider à les éloigner. Depuis lors, rien ne se fait.

Mais nous avons la foi, avec l'aide de Dieu, nous parviendront à faire quelque chose. Nous y arriverons un jour, dans l'allégresse, comme aujourd'hui.

L'auteur



Jean BANZOUZI MALONGA
(Sur les notes de Denis NGUIMBI)
Agence de La Semaine Africaine/Pointe-Noire

Santé

L'accès aux ARV, un problème majeur de santé publique

L'accès aux ARV, indispensables à la prise en charge des personnes vivant avec le virus de l'immuno déficience humaine (PVIH) dans les pays africains au sud du Sahara, dont le Congo, reste un problème majeur de santé publique. Leur indisponibilité et celle d'autres produits liés à la prise en charge des PVIH ne garantissent nullement leur santé et ne rassurent point sur la réduction des décès dus à la pandémie.

Le Gouvernement congolais, en 2006, avait institué par un décret présidentiel la prise en charge des PVIH. Une riposte consistant à rendre les antirétroviraux disponibles de façon gratuite, tout comme les médicaments pour le traitement des infections opportunistes, le bilan d'inclusion et du suivi biologique des patients. Quelques 11 ans après la signature de ce décret, l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) et le Cercle d'actions pour la promotion du Bien-être social (CABS) ont réalisé une étude sur l'applicabilité de la prise en charge des PVIH en se focalisant sur la disponibilité des médicaments et produits médicaux. Avec l'appui financier du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI). Il s'est agi en clair d'apprécier la disponibilité des ARV et autres médicaments pour le traitement des affections opportunistes, le circuit d'approvisionnement, l'utilisation des normes et procédures de prise en charge médicale des PVIH, les attitudes et perceptions des prescripteurs des ARV vis-à-vis des PVIH. Les résultats de cette étude, présentée mercredi 31 janvier 2018, à l'Unic, Brazzaville, donnent également ses objectifs spécifiques: analyser la stratégie de la prise en charge des

PVIH au Congo; évaluer le degré de mise en œuvre de la gratuité des ARV et du bilan biologique; évaluer l'impact de la mesure de la gratuité des ARV sur la qualité de vie des PVIH. Elle précise en outre les personnes ciblées, à savoir: les PVIH, les prestataires des soins dans les Unités de prise en charge des PVIH, les techniciens des laboratoires, les responsables des Organisations de la société civile (OSC) de prise en charge des PVIH, et les localités où s'est déroulée l'enquête. L'étude révèle qu'au cours des 12 derniers mois qui ont précédé cette enquête, les ARV ont été disponibles dans 26,2% de cas et en rupture de stock dans 73,8% de cas. 52,4% des PVIH ont noté que les ARV étaient en rupture pendant 1 à 6 mois. 76,1% des PVIH ont déclaré que les autres produits médicaux n'étaient pas disponibles non plus: 70% des PVIH s'approvisionnent en pharmacie en cas de manque. 63,7% ont affirmé n'avoir jamais bénéficié gratuitement de la prise en charge des infections opportunistes (IO). 54,6% ont acheté les produits en pharmacie: 21,1% n'ont rien fait et, 19,1% se sont approvisionnés auprès des «Bana Manganga». Plus de la moitié des PVIH ont affirmé n'avoir «rien fait» en cas de rupture et 35,9% se sont réapprovi-



Une vue de la séance de restitution de l'étude

sionnés chez les vendeurs illicites de médicaments couramment appelés «Bana Manganga». Appréciant la mise en œuvre de la gratuité, 15,7% des PVIH ont affirmé avoir payé pour avoir les ARV; 51,4% ont déboursé entre 10.000 et 20.000 F.CFA pour avoir les ARV; 40,3% ont payé moins de 10.000 F.CFA et, 32,7% ont reconnu avoir payé pour faire le bilan biologique. Près de 80% des PVIH interrogées connaissent, par ailleurs, l'existence des mesures sur la gratuité de la prise en charge médicale y compris le bilan biologique. Mais, en raison des ruptures récurrentes et des difficultés relatives à l'application de la mesure, plusieurs PVIH sont dans l'obligation de dépenser de l'argent pour acheter ou effectuer certains examens biologiques. L'étude menée est assortie de bonnes recommandations, dont entre autres: garantir la gratuité des ARV, du bilan biologique et d'autres produits de santé; respecter les différents protocoles et libéraliser la distribution des ARV et réactifs. Elle a le mérite

de mettre en exergue les principaux goulots d'étranglement relatifs à l'accès aux traitements. On peut citer la discontinuité de l'offre du service de prise en charge médicale des PVIH du fait des ruptures récurrentes des ARV, des autres médicaments et intrants; la non garantie sécuritaire des ARV et autres médicaments; le dysfonctionnement du système dans son volet approvisionnement en ARV et autres intrants rendant précaires les espoirs placés en lui, et l'absence de motivation du personnel intervenant dans la prise en charge. En conséquence, l'accès aux traitements pour les PVIH au Congo demeure un défi majeur pour les autorités nationales et les structures de prise en charge médicale des PVIH. Pour conclure, l'application du décret portant régime de gratuité ne serait efficace sans l'amélioration de tous les mécanismes contribuant à sécuriser les médicaments, en générale et les ARV, en particulier.

Viclaire MALONGA

Département de la Sangha

Arrestation de six présumés trafiquants d'ivoire

Une quinzaine de pointes d'ivoire représentant huit éléphants sacrés entre les mains de six trafiquants présumés d'ivoire. C'est sans doute l'une des plus belles prises de la Gendarmerie dans le cadre de la lutte anti-braconnage qu'elle mène avec l'administration des Eaux et forêts et le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).



Les six présumés trafiquants posant avec leur butin

Ces suspects, Josué Loukahou, Biambi fils alias Mozalisi, Murielle Makaya, Gédéon Malonga, tous de nationalité congolaise, ont été arrêtés lundi 29 janvier dernier, à Ouesso, dans le département de la Sangha. Mohamed Kabirou, de nationalité camerounaise, et Asco Elenga, Congolais de la République du Congo, en cavale, ont été arrêtés, eux, mardi 30 janvier 2018, dans la même localité. Cette opération a le mérite de démasquer les méthodes utilisées par ces derniers, pour s'enrichir sur le massacre des éléphants, une espèce animale intégralement protégée en République du Congo. Ces indécents se seraient constitués en un réseau de commanditaires, de braconniers et de transporteurs bien organisés, utilisant les armes de guerre de type Kalachnikov et des munitions pour abattre des pachydermes, dans les forêts de la Sangha afin d'avoir leurs défenses. Ce, en complicité avec les peuples autochtones. Ils vivent exclusivement de ce business depuis temps, foulant aux pieds les textes en vigueur en matière de protection des espèces animales.

Les suspects sont passibles des peines pouvant aller à plus de cinq ans de prison ferme s'ils sont reconnus coupables. Ils sont accusés principalement de détention et circulation illégales, tentative de commercialisation de 15 pointes d'ivoire.

L'éléphant est menacé d'extinction dans les forêts du Congo, en général, et particulièrement dans celles du département de la Sangha, pour ses défenses. La Sangha est parmi les départements les plus chauds du Congo en matière de braconnage d'éléphants et de trafic d'ivoire. Et, c'est la demande d'ivoire pour la fabrication d'objets de décoration, de bijoux et de bibelots qui pousse les éléphants au bord de l'extinction. Le braconnage, crime violent, alimente ce commerce de l'ivoire.

La demande internationale de ce produit a conduit à la mort de plus de 100.000 éléphants en trois ans. Le Great Elephant Census (Recensement de la population d'éléphants en Afrique) a révélé que certains pays ont vu leur population d'éléphants chuter de plus de 60 % en seulement sept ans.

D'après le récent rapport du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) intitulé: «La Nature du Crime», le braconnage et le trafic d'animaux sauvages sont en plein essor en raison de la demande croissante. Ils sont aussi dangereux que les trafics d'armes, d'êtres humains et de drogues à l'échelle mondiale.

A noter que pour stopper l'extermination des éléphants, il faut briser chaque chaînon de la chaîne commerciale, du braconnage au trafic en passant par la demande. En Chine, par exemple, le 31 décembre 2017, le commerce intérieur légal d'ivoire a officiellement et historiquement cessé. Tous les points de vente d'ivoire et les usines de sculpture qui avaient une licence ont été fermés, après l'annonce symbolique faite en 2015 par les présidents chinois Xi Jinping et américain Barack Obama. Par cette mesure, la Chine marque de façon forte sa volonté pour la sauvegarde des éléphants.

V.M.

Salubrité de la ville-capitale

L'opération «Bâtissons Brazzaville ensemble» commence à porter des fruits

Les descentes amorcées par le président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, dans le cadre de l'opération «Bâtissons Brazzaville ensemble» commencent à porter des fruits. Dans certains arrondissements de la ville-capitale, des initiatives sont prises pour assainir les quartiers en proie à des érosions et à l'insalubrité, à l'instar des quartiers Massengo, Matari et Poto-poto où quelques avenues brillent de propreté. Une lueur d'espoir!

C'est dans cette veine que Christian Roger Okemba s'est rendu mercredi 17 janvier 2018, à Poto-poto, un arrondissement cosmopolite et commercial qui a une forte affluence des ressortissants Ouest africains. Pour s'entretenir avec les populations, les vendeurs du marché Poto-poto II, ainsi que les commerçants Ouest africains aux fins d'évoquer les problèmes qui se posent à eux, notamment l'insalubrité et le paiement abusif des taxes à des per-

sonnes non habilitées. L'opération «Bâtissons Brazzaville ensemble» est une complicité entre la mairie et les populations. Elle consiste à conjuguer ensemble des efforts à travers une contribution modeste permettant à l'autorité municipale d'engager les travaux prioritaires. «Le problème d'assainissement reste une épine dorsale pour la mairie qui se battra bec et angle pour que la ville redevenue propre», a-t-il déclaré avant d'ajouter: «Pour rentabiliser les recettes municipales



Les commerçants de Poto-poto pendant la rencontre

et pour harmoniser les taxes dans les marchés, des textes seront adoptés lors du prochain conseil départemental et municipal. A cet effet, une commission de gestion sera mise en place; elle permettra aux commerçants de payer leurs taxes convenablement aux agents municipaux dûment mandatés par la mairie centrale et détenteurs des

cartes de reçus.» Réagissant aux préoccupations de certains responsables des quartiers liées aux signes distinctifs permettant leur identification, le maire a promis d'en parler au ministre de l'Intérieur comme structure de tutelle pour compétence.

Pascal BIOZI KIMINO

Processus REDD+

Le Congo dispose désormais d'un plan d'investissement

Le Processus de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière (REDD+) en République du Congo a achevé l'an 2017 en beauté, avec l'approbation le 13 décembre dernier, à Washington (États-Unis), par le sous-comité du Programme pour l'investissement forestier (PIF), du Plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+. Ce Programme statuera sur l'enveloppe financière à accorder au Congo à la fin du mois de février 2018. Le montant à accorder au Mécanisme de financement dédié aux initiatives des populations autochtones sera communiqué également à cette date.

Au terme de la première phase du processus REDD+ dite «de préparation», qui a permis

l'élaboration des principaux outils de sa mise en œuvre, le Congo a été autorisée à passer à la 2^e

phase dite «d'investissement» et à la 3^e phase dite «de paiement de crédits carbone». Dans le cadre de la deuxième phase, le Plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ a été élaboré pour servir de cadre de référence destiné à assurer la mobilisation des investissements nécessaires à la réalisation des projets et programmes. Il sera mis en œuvre pour la période 2018-2025 et sous-tendu par des programmes habilitants et des programmes géographiquement intégrés. L'élaboration de ce plan a été financée par le PIF et l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI). «Cette décision

ouvre la voie au financement de deux projets soumis par le Gouvernement congolais au PIF, pour contribuer à la réduction de la déforestation et au développement économique des départements de la Likouala et de la Sangha, représentant plus de la moitié de la superficie forestière nationale», a souligné Julian Lee, spécialiste environnement à la Banque mondiale.

Le premier projet s'inscrit dans le cadre du Programme de réduction des émissions Sangha-Likouala. Il prévoit le développement des plantations agroforestières. Il s'agit de la cacao-culture sous ombrages

et des associations fruitiers/cultures vivrières, sur des superficies dégradées dans les départements de la Likouala et de la Sangha. Ceux-ci couvrent 52% de la superficie forestière nationale et plus de 70% de forêts intactes. Ils représentent un enjeu majeur de protection et de conservation. Cependant, le taux de déforestation jusque-là estimé faible dans cette zone a tendance à s'accroître ces dernières années. Le second projet sera mis en œuvre dans les départements du Pool et des Plateaux. Ces derniers constituent un bassin d'approvisionnement de Brazzaville en bois énergie, avec l'accompagnement de la Banque africaine de développement (BAD). Il développera des plantations agroforestières et de bois-énergie. Ces départements affichent des taux de déforestation parmi les plus élevés du pays, avec respectivement 0,38% et 0,2% de pertes brutes annuelles et une couverture forestière de

moins de 17%. Le développement d'activités de production durable de bois-énergie et d'agriculture représente donc un enjeu prioritaire pour les communautés dépendant de ces écosystèmes. Il permettra par ailleurs d'épargner les petits massifs forestiers et les forêts galeries en proie à la déforestation. Dans son message de plaidoyer adressé au sous-comité du PIF, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a affirmé que les populations congolaises, qui ont manifesté leur enthousiasme sur les objectifs poursuivis par le processus REDD+, attendent impatiemment les investissements, dans l'espoir de tirer davantage profit de ce processus, à travers la création d'emplois, l'amélioration des revenus et des pratiques agricoles, ainsi que leur meilleure implication dans la gestion durable des paysages forestiers.

Esperancia BOSSA-OKANDZE

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine



B.P.: 06, Cité du Djoué,
Brazzaville, CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/005/2018

SELECTION D'UNE ENTREPRISE SPECIALISEE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'OMS/AFRO.

Le bâtiment principal du siège du Bureau Régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique est un immeuble R+3 doté de quatre (04) ascenseurs comme équipements de levage pour faciliter la mobilité du personnel et les mouvements des mobiliers et divers équipements.

Pour assurer le bon fonctionnement de ces équipements de levage et pour garantir leur longévité, leur maintenance préventive et curative s'avère indispensable.

C'est à ce titre que les présents termes de référence ont pour objectif, le recrutement d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de maintenance des équipements de levage du bâtiment principal de l'OMS/AFRO.

Le dossier d'appel d'offres (DAO) y afférant est disponible jusqu'au 14 février 2018, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, OMS-AFRO».

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif comprendra les pièces suivantes:
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce;

- une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- une copie de la Patente de l'année en cours;
- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- l'expérience professionnelle et la liste des prestations similaires déjà réalisées et vérifiables;
- la liste du personnel clé ainsi que leurs qualifications (CVs);
- Le nombre d'agents à mettre à la disposition sur site;

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes de l'ensemble des prestations à réaliser.

La soumission, sous plis fermé en deux exemplaires dont un original et une copie, sera constituée de l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière; l'enveloppe globale contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux- AFRO/034/2017», et devra être déposée au plus tard le 16 février 2018 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique

BP: 6
Bureau de GMC N° 128 (1^{er} étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 9 février 2017 à 9 Heures avec comme programme:

9H00 à 9H30: séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate;
10H00 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux;
et 10H30 à 11H00: séance de questions/réponses.

Notes:

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées; La soumission des documents administratifs est obligatoire. Les volets technique et financier seront évalués respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante: afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



B.P.: 06, Cité du Djoué,
Brazzaville, CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/003/2018

SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN EMISSAIRE DE DRAINAGE DES EAUX DANS LE BLOC DES APPARTEMENTS DE L'OMS/AFRO.

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, dispose d'un domaine divisé en deux parties: la partie des villas avec le Bureau régional et la deuxième partie avec des appartements et studios. Cette dernière partie est protégée par un mur de clôture, d'environ 3 mètres de hauteur et 80 mètres linéaire.

Pendant la période de grande pluviométrie, toutes les eaux de ruissellement de la zone des appartements convergent vers le bas fond, suivant ainsi le relief du terrain. Le ruissellement de ces eaux entraîne régulièrement une forte pression, invisible pour les infrastructures en place.

Eu égard à ce qui précède l'OMS souhaiterait canaliser les eaux, afin de mieux protéger le mur de clôture, en construisant un émissaire de drainage avec des puits perdus en amont du mur de clôture.

Pour une bonne gestion des eaux de ruissellement, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a initié le projet de construction d'un émissaire de drainage Dans le Bloc des appartements

Le dossier d'appel d'offre (DAO) y afférant est disponible jusqu'au 14 février 2018, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, OMS-AFRO».

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets:

• Le volet administratif comprendra les pièces suivantes:

- une copie de l'Extrait du Registre du commerce;
- une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- une copie de la Patente de l'année en cours;
- une copie de l'Attestation de non faillite;
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà réalisés
- la liste du personnel clé ainsi que leurs qualifications (CVs);
- le matériel disponible à mettre à la disposition du chantier
- la méthodologie à mettre en œuvre.
- le planning d'exécution des travaux.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes (suivant le format du devis quantitatif et estimatif) de l'ensemble des travaux à réaliser.

La soumission, sous plis fermé en deux exemplaires dont un original et une copie, sera constituée de l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière; l'enveloppe globale contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux- AFRO/034/2017», et devra être déposée au plus tard le 16 février 2018 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP: 6
Bureau de GMC N° 128 (1^{er} étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le lundi 12 février 2017 à 9 Heures avec comme programme: 9H00 à 9H30: séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate;
10H00 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux;
et 10H30 à 11H00: séance de questions/réponses.

Notes:

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées; La soumission des documents administratifs est obligatoire.

Les évaluations techniques et financière compteront respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante: afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

Musique

Nzongo Soul inhumé au cimetière Ma Campagne à Brazzaville

Décédé le 10 janvier 2018 à Paris, en France, à l'âge de 63 ans, l'artiste-musicien Nzongo Soul "Wa Semo" (Faustin Nzongo à l'état-civil) a été porté en terre le 1^{er} février, au cimetière Ma Campagne à Brazzaville. Peu avant son inhumation, un hommage officiel lui a été rendu au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Baongo (arrondissement 2). En présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo. Etaient aussi présents, l'ancien ministre Helot Matson Mampouya, les parents, amis, connaissances, fanatiques et collègues artistes dont certains comme Clotaire Kimbolo ont interprété les œuvres du chanteur disparu.

Venus des quatre coins de la capitale, des départements du pays et d'ailleurs, les amoureux de la culture se sont prosternés avec émotion et tristesse devant la dépouille mortelle du disparu pour lui rendre un dernier hommage. Nzongo Soul, faut-il rappeler, est le fondateur du genre musical Walla auquel il a donné une nouvelle respiration jusqu'à la fin de ses jours. Revisitant sommairement l'itinéraire de Nzongo Soul, artiste au talent protéiforme, à travers l'oraison funèbre, Mme Emma Mireille Opa Elion, directrice générale des Arts et des lettres, a souligné: «Auteur-compositeur et interprète ayant côtoyé les grands noms de la scène musicale africaine et européenne, il fut une véritable bête de scène et un virtuose qui avait atteint les sommets de son art. Optimiste et courageux, philosophe et altruiste, il a su transmettre son savoir aux plus jeunes qui voulaient accéder au saint graal de la manifestation de la muse. Né le 3 mai 1955, Nzongo Soul

a fait ses études primaires à Brazzaville et secondaires au CEG Nganga Edouard. Après avoir obtenu son BEMG en 1971, il accède au lycée Savorgnan De Brazza et obtient son baccalauréat série A4 en 1974. Admis à l'Université Marien Ngouabi, il en sortira quelques années plus tard avec une licence en langue anglaise. Ce qui lui permettra d'exercer le métier d'enseignant. Sur le plan musical, Nzongo Soul a commencé à révéler de véritables dons artistiques dès l'école primaire. A la faveur du Mouvement national des pionniers (MNP), on avait découvert en lui une vedette en herbe. En 1969, il est le leader d'une formation appelée «Les Intimes», avant de fonder cinq ans plus tard l'orchestre «Ndjilamoule». Par la suite, il accède à la notoriété, à travers le lancement d'un disque 45 tours intitulé: «Bolino somo», dont ceux de sa génération peuvent encore se souvenir avec mélancolie. Travailleur pointu et pointilleux,



Après le dépôt de la gerbe de fleurs, le ministre Dieudonné Moyongo se recueille devant la dépouille de Nzongo Soul

perfectionniste, il puisait abondamment dans les fonds culturels immatériels de son terroir. Wa Semo, autrement dit l'homme béni, fondera en 1977 le célèbre groupe «Walla Players» qui fera une savante synthèse de la musique Walla (issue des traditions ancestrales kongo, tribu dont il est natif dans le département du Pool: NDLR), avec les courants modernes. Sur cette lancée, galvanisée par cette valeur ajoutée, il produira trois albums d'anthologie qui, près de quarante ans après, continuent de bercer les oreilles de mélomanes. Il s'agit, en l'occurrence, de «Walla c'est ma musique» en 1979 et «Mvaneno nlele» en 1980, puis «Walla percussion» en 1983. Ce travail colossal, cette énergie à revendre et ce goût du travail bien fait lui vaudront d'être Lauréat du «Prix Découvertes RFI» en 1984. Dès lors, à côté

des monuments de la musique congolaise comme: Moundanda, Boyibanda, Pamela Mounka, Franklin Boukaka, Cosmos et Pierre Moutouari, Nino Malapet, Jean Serge Essous et autres, Nzongo Soul apparaîtra comme une jeune branche porteuse d'une sève nouvelle. Il devient ce faisant, la figure emblématique du Walla, l'icône vivante de ce genre musical. Il est vrai qu'avec la disparition de l'artiste Nzongo Soul, c'est le Walla qui perd un grand pilier. Conseiller spécial du président de la République et chroniqueur de musique, Médard Milandou a, pour sa part, fait une évocation de Nzongo Soul dans laquelle il a rappelé les hauts et les bas de sa carrière musicale, ainsi que son style musical basé sur la variété et la recherche d'autres sonorités.

Alain-Patrick MASSAMBA

Disparition de Hugh Masekela

Quand s'éteignent les projecteurs

Le célèbre trompettiste et chanteur sud-africain Hugh Masekela est décédé le lundi 22 janvier 2018 des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait fait de la trompette la toile de fond de son oeuvre musicale. Et quelle oeuvre! Celle qui racontait des tranches de vies. La sienne propre, mais aussi celle de ses frères, des moeurs d'une société à la dérive. Ses mélodies, il les composait avec parfois l'ironie tranquille de celui qui savait voir loin des hommes et de leurs sourires de circonstance.

Johannesburg, que Hugh Masekela découvre à l'âge de neuf ans en allant vivre chez ses parents, constitue son réel contact avec la musique. L'Afrique du Sud a toujours été, et beaucoup plus de nos jours, un pays très actif musicalement parlant. On pouvait trouver des phonographes et des disques partout. Louis Armstrong, Duke Ellington, Glenn Miller, Count Basie, Nat King Cole... «Voilà ce que mes parents avaient l'habitude d'écouter et moi, je connaissais toutes les paroles par coeur», se souvient le trompettiste au cours d'une interview en 2002 sur les ondes de la SABC (la radio publique d'Afrique du Sud). Passionnés de Jazz, les parents de Hugh décident de lui payer des cours de piano (sa grande passion avec le football). Il hésite entre le sport et la musique; mais cette dernière prend plus tard le pas

lorsqu'il reçoit en cadeau, une trompette qui devient rapidement un de ses instruments de prédilection. Le jeune homme à la trompette et au style très personnel commença à naviguer dans toutes les directions, s'adaptant à tous les courants et produisant des musiques aux accents funk, zulu, brésiliens.

«Petit Hugh et Grand Louis»

Hugh Masekela crée alors son groupe qui se fait parler de lui dans le milieu jazz jouant aux côtés du tromboniste Jonas Gwangwa et du grand pianiste de jazz Abdullah Ibrahim, plus connu sous le nom de Dollar Brand. Considéré comme un talent précoce, «Hugh», comme on l'appelait familièrement, jouait à cette époque un jazz très cool influencé par les rythmes d'Afrique du Sud. Son mentor, le père Huddle-



Hugh Masekela avec son instrument de prédilection

son, est expulsé d'Afrique du Sud pour ses idées jugées trop libérales et se réfugie aux Etats-Unis. Il y rencontre Louis Armstrong et lui signale l'existence du jeune prodige. Lorsque «Satchmo» (le surnom d'Armstrong) lui envoie une trompette, la popularité du groupe de Masekela s'amplifie. Dans le même temps, la chanteuse Miriam Makeba intègre le groupe et devient sa dulcinée. Mais, dégoûté par le régime de l'apartheid qui muselait la musique noire, Hugh Masekela s'exila aux Etats Unis. A peine débarqué au pays de l'oncle Sam, il rencontre Herb Alpert un géant du jazz dont la musique aux accents latin l'encourage à faire découvrir sa musique africaine à un public américain friand

d'un jazz original aux accents Mbombela (jazz sud-africain) et aux sonorités zulu. C'est la consécration.

Citoyen du monde

Hugh a parcouru le monde entier et joué avec les plus grands: Otis Redding, Manu Dibango, Paul Simon, Fela Anikulapo Kuti, Luambo Makiadi... Il donne plusieurs concerts en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, en Scandinavie... Son spectacle du 28 février 2010 au Centre culturel français de Brazzaville, plein comme un oeuf, avait été un mélange unique, sauvage, sensuel, traversé de rappels aux racines africaines. Le trompettiste est parti ensuite à la découverte de la musique au Sénégal, en Guinée, au

Philanthropie

L'orchestre K. Musica Lengossi langoué frappe un grand coup

Peu avant l'enregistrement du nouvel album intitulé «Mad Rush 777 étincèles», l'orchestre K. Musica Lengossi langoué du président Yves Saint Lazard a organisé samedi 27 janvier 2018, à Pointe-Noire, un concert caritatif sur le thème: «Une mélodie pour un geste humanitaire». Les fans et mélomanes venus assister à ce show ne sont pas venus les mains vides. Ils ont apporté des kits de vivres et non vivres destinés à faire un don aux prisonniers de la Maison d'arrêt et aux enfants en rupture familiale - communément appelés enfants de la rue - de certains orphelinats de la ville océane congolaise.



Yves Saint Lazare pendant la remise du don



L'orchestre K. Musica pendant le concert

Ce don était composé de riz, sel de cuisine, oignons, tomate concentrée, bidons d'huile d'arachide, savons, boîtes de conserves et d'allumettes, habits, etc. La remise officielle de cette donation aux ayant droit a eu lieu lundi 29 janvier 2017.

La Maison d'arrêt, le centre d'encadrement des enfants en rupture de l'OCH, le centre d'accueil des enfants de mineurs de Mvoumou, l'orphelinat Aveo-Monde sis à Nkoukou et l'orphelinat Shekina, tels sont les établissements qui ont bénéficié de la philanthropie de l'orchestre Royal K. Musica Lengossi langoué.

«C'est pour moi une façon de souhaiter aux bénéficiaires du don Bonne année. Ceux qui sont à la Maison d'arrêt ne sont pas des laissés-pour-compte. J'ai voulu témoigner ma compassion envers tous les démunis», s'est justifié Yves Lazard sur la symbolique du don.

Hubert Mvouama, chef du centre de l'orphelinat de l'OCH, n'a pas caché sa satisfaction. «Le centre est très content de recevoir ce don. Beaucoup de personnes ont l'argent ici à Pointe-Noire, mais ne pensent pas aux démunis. Ce que l'orchestre K. Musica Lengossi langoué vient de faire ce matin, à travers son chef, nous va droit au coeur. Que Dieu tout puissant le lui rende au centuple, pour qu'il fasse davantage prochainement», a-t-il affirmé

A signaler que la cérémonie de remise de don s'est déroulée en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et lettres de Pointe-Noire. Et, partout où Yves Saint Lazard est passé, l'ambiance était bon enfant.

Equateur Denis NGUIMBI

Ghana. Dans ce dernier pays, il a enregistré ce que certains critiques ont considéré comme ses meilleurs albums. En 1980, il joue avec Miriam Makeba au Lesotho devant cent mille spectateurs. Quatre ans plus tard, il ouvre un studio mobile au Botswana et enregistre «Techno Bush», un album matiné de mbaganga et funk fusion. Ses chansons, parmi lesquelles «Ziphinkomo», «Chile-she», «Mamoriri», «Tamati so so», «Mgewundini», «Koshana» «Send me», «Grazing in the grass» ont fasciné des générations de fans et de musiciens interprètes dont le génial guitariste mexicain Carlos Santana. La chanson «Bring Him back home» fut reprise par Nelson Mandela pendant toute la campagne internationale qu'il entreprit à

sa libération en 1990. Il y a des révolutions musicales qui s'accomplissent en douceur, naturellement sans fracas ni controverses. Celle de Masekela en est une. Le musicien sud-africain, n'excite pas les imaginations en provoquant et en manipulant les fantasmes comme le firent Miles Davis ou l'immense Jimi Hendrix. Il n'a pas fait l'objet d'un culte comme John Coltrane. Pourtant à plus d'un demi-siècle de carrière il a joué un rôle essentiel dans la World music. Les milliers de spectateurs qui se pressaient chaque soir à ses concerts n'en étaient pas forcément conscients, mais c'était peut-être justement là que résidaient sa force et son génie créateur.

Alphonse NDZANGA KONGA



PORT AUTONOME DE POINTE NOIRE PHASE D'URGENCE

**PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
REPUBLICQUE DU CONGO**

 MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION DE LA PHASE D'URGENCE
DU NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT
DU PORT DE POINTE-NOIRE

 SERVICES DE CONSULTANTS
Manifestations d'intérêt

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) s'inscrit dans une dynamique de développement depuis plusieurs années avec notamment la réalisation du programme d'investissements prioritaires dans le cadre d'un partenariat public privé ayant permis la mise en concession du terminal à conteneurs.

Pour faire face au développement de cette activité, le périmètre de la concession a été étendu sur le quai D qui accueillait principalement des navires conventionnels. Cette situation, corrélée à la structuration progressive des corridors routiers et ferroviaires vers Brazzaville a nécessité l'actualisation en 2015 du Plan Directeur 2006 du PAPN dont les conclusions ont mis en évidence un déficit en postes d'accostage, pour le trafic des vracs et des conventionnels, évalué entre 3 et 4 postes à quai qu'il est nécessaire de combler immédiatement dans le cadre d'une phase d'urgence.

Dans cet objectif, le PAPN a sollicité de l'Agence Française de Développement (AFD) un financement en vue de réaliser les projets relatifs à cette phase d'urgence qui constitue la première étape de son plan Directeur de développement actualisé. Il est donc prévu qu'une partie des sommes qui seront accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour financer la Maîtrise d'OEuvre (MOE) des travaux relatifs à la mise en oeuvre de cette phase d'urgence au port de Pointe Noire.

Les Services du consultant auront pour objet la maîtrise d'oeuvre des travaux (Direction de l'Exécution des Travaux) de deux quais de Commerce et d'un port de pêche pour un montant global d'environ 80 millions d'euros (80M€) sur une durée de 24 mois. Dans le cadre de ses prestations, le consultant qui sera retenu exécutera les tâches ou missions suivantes :

- Revue des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les différents lots du Projet.
- Assistance au Maître de l'Ouvrage pour le choix des entreprises tant au stade de la présélection qu'à celui de la sélection finale.
- Assistance au Maître de l'Ouvrage pour la mise au point des documents contractuels. Ordonnancement, pilotage et coordination des entreprises, lorsque nécessaire.
- Supervision et contrôle technique, financier et administratif des travaux y inclus la

réception définitive et suivi environnemental.

- Préparation de rapports d'avancement réguliers (trimestriels) pour le PAPN et les Bailleurs de Fonds pendant la durée de la réalisation du Projet et des rapports de fin des travaux après les réceptions provisoire et définitive des travaux.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

L'exécution des prestations nécessite les compétences d'une équipe de spécialistes, comprenant notamment: (i) Un Chef de Mission, ingénieur portuaire spécialiste en planification de projets portuaires; (ii) un ingénieur portuaire spécialisé en matière de préparation des documents d'appel d'offres; (iii) un ingénieur génie civil; (iv) un ingénieur topographe, (v) un ingénieur électricien et (vi) un ingénieur en adduction d'eau et canalisation.

Le PAPN invite les consultants de standard international, intéressés par les prestations précitées, à manifester leur intérêt en remettant une lettre de manifestation d'intérêt à l'adresse donnée ci-dessous.

Cette lettre devra être accompagnée de toutes informations utiles pour montrer que le consultant est qualifié pour exécuter les services, à savoir:

- les moyens en personnel qualifié et disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel;

Appel à manifestations d'intérêt pour la Maîtrise d'OEuvre de la phase d'urgence

- les moyens matériels;
- la surface financière (bilans du consultant pour les trois dernières années, références bancaires);
- les références concernant l'exécution de prestations analogues durant les dix dernières années (titre du projet, date des prestations, montant et objet du contrat, nombre d'hommes-mois d'experts, bénéficiaire, sources de financement);
- l'expérience dans des conditions semblables.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure:

- une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- de l'ampleur des marchés;
- de la nature des Services à savoir, la Direction de l'Exécution des Travaux (de la phase d'analyse des offres des entreprises de travaux à la réception du chantier) ;
- du domaine et de l'expertise technique sur la réalisation d'ouvrages maritimes (quais d'accostage) et des travaux de génie civil et de VRD associés (poutre de couronnement, terre-plein, réseaux...);
- du contexte géographique à savoir, dans la Région de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des critères suivants:
- inclusion, dans la mesure du possible, d'experts locaux dans l'équipe du consultant;
- procédures d'assurance qualité et certifications du consultant - ISO 9001 et certification environnementale et sociale.

Le port Autonome de Pointe Noire (PAPN) dressera une liste restreinte de six (06) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 05 mars 2018 à 12 heures 30 minutes (heure locale) à l'adresse ci-dessous:

A l'intention de: Monsieur Le Directeur Général du PAPN DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE) BP 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLICQUE DU CONGO TEL.: (+242) 22 294 00 52; (+242) 22 294 20 40 Email: info@papn-cg.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous: DIRECTION DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES DU PAPN AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE) BP 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLICQUE DU CONGO TEL.: (+242) 05 553 20 89; (+242) 06 670 11 12 Email: jeanjacques-mombo@yahoo.fr

Pointe-Noire, le 29 janvier 2018

Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe Noire

CHAN-Maroc 2018

Le Maroc vainqueur avec panache

Les Marocains, peuple de football, ont enfin un titre à faire valoir à leur palmarès vierge depuis 1976, date du premier sacre marocain sur la scène continentale à Addis Abeba en Coupe d'Afrique des nations. Dimanche 4 février, ils ont remporté la 5^e édition du CHAN à domicile.

Le CHAN 2018 reste donc vivace dans la mémoire des milliers de sportifs marocains. Ils n'oublieront pas de sitôt le triomphe de leur sélection nationale, aux dépens du Nigeria en finale. Sous une pluie hivernale. C'est aussi le premier succès d'un pays hôte du CHAN. Car avant le Maroc, ni la Côte d'Ivoire en 2009, ni le Soudan en 2011, encore moins l'Afrique du Sud en 2014 et le Rwanda en 2016, n'avaient remporté le titre à domicile.

Marocains et Nigériens en finale! Heureuse conséquence d'implacables demi-finales quelques jours plus tôt. Entre le Maroc et la Libye, et entre le Nigeria et le Soudan. Le Nigeria a battu le Soudan par 1-0; Marocains et Libyens ont dû se battre jusqu'à épuisement pour se départager. Après 120 minutes de jeu. Pour voir le pays hôte l'emporter par 3-1. La belle finale marocaine était née.

Marocains et Nigériens se sont retrouvés dans une finale inédite que les locaux ont fini par gagner de fort belle manière. Y croyaient-ils vraiment? Un peu. Les Marocains avaient



Les Marocains au paroxysme du bonheur

la certitude que leur aventure allait aboutir heureusement. D'autant plus qu'ils avaient contourné presque tous les obstacles placés sur leur parcours avant la finale: 4 victoires et un match nul. Ils n'avaient plus droit à l'erreur. Bouffis d'ambition, ils promettaient à qui voulait les entendre qu'ils termineraient sur la plus haute marche du podium. Ils l'ont réussi: quatre buts sans en prendre en finale, il faut le faire. Le Nigeria battu à plate couture! Opprobre? Non pas! C'est la loi du sport: que le meilleur gagne. Et les meilleurs, ce sont les Marocains avec leur

buteur Ayoub El Kaabi, élu également meilleur joueur de la compétition. Il a été le grand artisan du sacre du Maroc avec 9 buts en 6 matches. Le neuvième but, il l'a inscrit en finale. Jamais encore dans l'histoire du CHAN un joueur n'avait marqué autant au cours de la même compétition. Cette performance ressemble à celle de Ndayé Mulamba, qui détient le record de buts marqués en une phase finale de CAN, cette fois. Un record jamais égalé. C'était en 1974, en Egypte...

G-S.M.

Le Soudan accroche le bronze

Éliminé par le Maroc en demi-finale, le Soudan a fini à nouveau troisième du CHAN au Maroc, aux dépens de la Libye après les tirs au but (1-1, puis 4 tirs au but à 2). Une performance similaire à celle de 2011 quand le pays avait accueilli la 2^e édition du tournoi.

Football/ Championnat national de Ligue 1

AS Otôho et CARA avec un moral blindé

La troisième journée a confirmé le leadership de l'AS Otôho, talonnée par CARA. Faisant feu de tout bois, les deux formations sont les seules à avoir réalisé un carton plein: trois victoires en autant de matches disputés. Elles sont départagées par la différence de buts: plus 8 pour Otôho, contre +4 pour CARA. Elles aborderont les coupes africaines des clubs

même pelouse, Tongo FC a encore courbé l'échine, en repêchant trois fois le ballon de leurs filets. Coup sur coup, Boureima Ichaou (60e), Santouss Mboussa (64e) et Taty Costedes (89e) ont mis à mal le portier Emmanuel Mougala: 0-1, 0-2 et 0-3.

Il en va de même avec Saint-Michel de Ouenzé, abonné à l'amertume, en-

nettement insuffisant pour bousculer AS Otôho dans son antre. D'une quadruple bouchée, AS Otôho a fait des Brazzavillois: 4-0.

CARA a fait également un malheur en allant s'imposer à Madingou aux dépens du champion en titre, AC Léopards de Dolisie qu'il a défait par 1-0. Un but inscrit à la 38^e minute de jeu par l'avant-centre Cabwey Ki-



Un dribble éreintant, le défenseur au sol, Amour Loussoukou déséquilibré est passé malgré tout

le week-end prochain avec un moral blindé.

Des matches sous des canicules insupportables! Les protagonistes, au grand complet, en sont sortis complètement émoussés. Avec des fortunes diverses. Joie et amertume ont alterné. Venons-en maintenant aux débats sur les terrains. Ou, ouvrant les hostilités samedi 3 février au Stade Massamba-Débat, JST et Inter Club, d'une part, et FC Kondzo et La Mancha, d'autre part, se sont frottés. Question de bouffer à belles dents, le cuir. Ce qu'ils ont offert au maigre public sous la canicule de février était frappé de stérilité dans la finition. Cela explique les nuls blancs des deux matches (0-0).

Dimanche 4 février, sur la

grangeant imperturbablement les défaites. Trois en trois sorties! Cela ferait le lit de la contestation.

Cela dit, les Diables-Noirs l'ont également épinglé à leur tableau de chasse en l'emportant par 2-0. D'un but à la mi-temps, inscrit par Lorry Nkolo (8e), le score a évolué en deuxième mi-temps avec la frappe sèche de Kader Bidimbou (65e), sur une obole de Prestige Mbougou.

Stade Marien Nguoubi d'Owando. AS Otôho recevait Patronage Sainte-Anne. Une grosse énigme. D'autant plus que Patronage semblait galvanisé par sa toute première victoire en milieu de semaine remportée aux dépens de Saint-Michel de Ouenzé. Mais c'était

vutuka. Les Fauves n'ont pu l'effacer au marquoir.

De son côté, Nico-Nicoyé a relevé la tête à Pointe-Noire. Sans trop se fouler la rate, il a cloué au sol Jeunesse sportive de Poto-Poto, en sigle JSP (4-1). V.Club Mokanda et Etoile du Congo ont conclu sur un match nul vierge.

Jean ZENGABIO

Classement provisoire: 1. AS Otôho (9 points, +8). 2. CARA (9/+4). 3. Etoile du Congo (7/+3). 4. La Mancha (7/+2). 5. Diables-Noirs (6/+3). 6. AC Léopards (6/+3). 7. JST (5/+1). 8. V.Club Mokanda (4/+1). 9. FC Kondzo (4/-1). 10. Nico-Nicoyé (3/+2). 11. AS Cheminots (3/+1). 12. Patronage Sainte-Anne (3/-5). 13. Inter Club (1/-4). 14. JSP (1/-5). 15. SMO (0/-5). 16. Tongo FC (0/-6).

NECROLOGIE

Les enfants DIAWAKO: Antoine BOUBA-BOUBA, Etienne BABERIS-SA, Alphonsine BOBENA ont la profonde douleur d'informer M.M. Pierre MOUNGOUALA, à Missafou, Marcel DIAWAKO, Noël BAZA-BIDILA, à Pointe-Noire, ainsi que les parents, amis, connaissances et frères d'armes, du décès de leur frère cadet, le sergent Ghislain Etienne DIAWAKO, du 1^{er} Régiment d'Artillerie Sol-Air (RASA), Classe 2001, Camp Base aérienne Marien Nguoubi. Décès survenu le jeudi 1^{er} février 2018, sous le coup de 7 heures, à l'hôpital des armées Pierre MOBENGO de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 11 de la rue Mpoui Albert, à M'filou-Ngamaba (Arrêt de bus: Marché Ngambio, non loin de la paroisse catholique Ndzunia Mpungu. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

Philippe KIYINDOU BANZOUZI "BAZ"
(8 février 2017 – 8 février 2018)

Voici un an, jour pour jour, que disparaissait notre frère, père et grand-père, Philippe KIYINDOU BANZOUZI "BAZ". À l'occasion de ce triste anniversaire, Mme Viviane MBAYA, sa famille et les enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe d'action de grâces sera célébrée le dimanche 11 février 2018, en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo, à 11h.





LES SOLUTIONS D'ACCÈS À INTERNET HAUTE PERFORMANCE

www@yattoo.com

319, Avenue Charles de Gaulle
POINTE-NOIRE
République du Congo
Face à TPI & MIGITEL

(+242) 06 600 0000

105, Boulevard Denis Sassou Nguesso
BRAZZAVILLE
République du Congo
Face à la CFAO

info@yattoo.com



REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
 (PEEDU)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
 B.P.: 2099, BRAZZAVILLE
 Tél.: [00 242] 05 556 87 87

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 002/PEEDU/2018 DU 02 FEVRIER 2018
 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'APPUYER
 LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE PROTECTION DES REVENUS AU SEIN
 DE LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE (SNE).**

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé d'appuyer la mise en place d'un programme de protection de revenus (PPR) au sein de la SNE.

De manière générale, l'objectif de la consultation est de fournir l'assistance technique à la Société Nationale d'Électricité dans: (i) l'évaluation de la condition actuelle de la SNE au niveau de comptage de la facturation et du recouvrement des gros et moyens clients de la compagnie; (ii) la définition de la portée du projet de protection de revenu, et la préparation de l'ensemble des documents d'appel d'offres pour la fourniture et l'installation du programme conformément aux règles et procédures de la Banque mondiale, la sélection des firmes d'intégration du programme; (iii) la supervision et le contrôle de la mise en œuvre du programme de protection des revenus.

De manière spécifique, le consultant sera chargé entre autres:

- de l'évaluation de la situation actuelle du comptage

des gros clients non résidentiels et institutionnels de la SNE, le mode de facturation et la collecte des revenus

- de la Préparation de l'ensemble des documents d'appel d'offres (spécifications techniques et fonctionnalités, équipements, logiciels, et tous les autres) pour un appel d'offres à mener par le PEEDU (pour le compte de la SNE) pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de tous les composants du PPR (compteurs intelligents (type et nombre), applications de logiciels de gestion et analyse des compteurs et le centre de contrôle des relevés, etc.) suivant les règles et procédures de passation de marchés applicables de la Banque Mondiale.

Le consultant devra:

- Avoir au moins un diplôme d'ingénieur spécialisé dans les technologies de comptage intelligents
- Au moins dix (10) ans d'expérience directe dans la conception et la mise en œuvre de projets de compteurs intelligents dans les services publics (électricité, eau et assainissement, gaz), de préférence axés sur la protection des revenus dans les pays en développement
- Avoir conduit au moins trois (3) mandats similaires, notamment dans la préparation de spécifications techniques et fonctionnalités pour les appels d'offres pour la fourniture et l'installation de compteurs intelligents et

GDC et CCR pour la protection des revenus
 • Avoir une bonne maîtrise du Français.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le vendredi 23 février 2018 à 14 heures précises:

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain
 (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème
 étage du siège du Ministère de l'Équipement
 et de l'Entretien Routier - Brazzaville
 - République du Congo

Tél.: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.fr/
 mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 02 Février 2018

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

8H
 RDV À LOMÉ

13H
 MEETING À ABIDJAN

En réunion à 8h à Lomé, il a une séance de travail à 13h à Abidjan.
 Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire
 Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique
 de l'ouest et du centre.



Tél : +242 06 818 66 66
 www.aircotedivoire.com



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056